

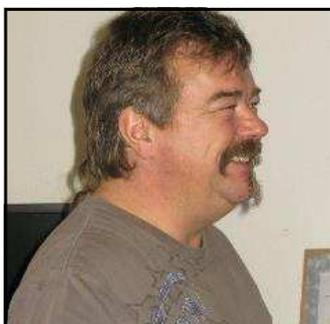
La feuille de Foyard de Fey

Bulletin d'information édité par la Municipalité

Mars 2014 No 19



Editorial du Syndic



Chères Ratonnes, chers Ratons d'ici et d'ailleurs,

Comme chaque année à pareille période, après avoir vu chuter les dernières feuilles des arbres, et tomber les flocons, c'est au tour de la Feuille de Foyard de tomber, mais dans vos boîtes aux lettres, ce qui est quand-même plus agréable et moins fatigant.

Cette année 2013 passée aura été surtout celle de tous les chantiers ! Nous pouvons en voir les premiers résultats.

Après la réfection de la route de Montandrey fort bien réussie, la nouvelle gare est opérationnelle,

ses abords en voie d'achèvement, avec une inauguration programmée en juin. C'est maintenant la route de Sugnens qui aura subi un lifting bienvenu, avec un élargissement nécessaire, quand bien même son aboutissement sur Sugnens est assez surprenant. Soyez prudents !

Nous allons aussi avoir prochainement un beau trottoir à la route de Possens, qui améliorera grandement la sécurité des piétons, en particulier celle des enfants en route pour l'école, car, et bien oui, encore de nos jours, il y a des enfants capables de se rendre à l'école à pied !

Après cela, ce sera le tour du chemin du Châtelard de subir une réfection. Non pas pour faire plaisir à son syndic, mais car il en a bien besoin (le chemin), devenu étroit avec l'augmentation des circulations de toutes sortes.

L'autre sujet chaud étant celui du projet de fusion. Ce projet est très important, et ses conséquences vont bien au-delà de ce qu'on imagine au premier abord. Au moment où l'on reproche facilement aux Autorités des différents échelons de l'Etat d'avoir une vue à court terme, ici, il vous sera demandé de vous projeter, non seulement dans un avenir à 2018, mais surtout à la façon dont vous imaginez la gestion des communautés et la démocratie dans 10, 20 ans, voire plus. Cette réflexion, vous devez la faire non seulement pour vous et votre bien, mais aussi et surtout celui de vos, de nos enfants.

Cette réflexion est très difficile, je vous l'accorde, et je l'espère sincèrement, que ce sera celle de la raison qui ne générera pas un clivage

de générations ni de personnes.

Je tiens à remercier mes collègues municipaux pour leur engagement sans faille, pour tout ce travail fait en plus de leur activité professionnelle, mais aussi en prenant ce temps sur leur vie privée.

Chères Ratonnes, Chers Ratons, il me reste à vous souhaiter une belle année 2014, même si elle a déjà largement commencé, pleine de joies et de réussites, et, pour certains d'entre nous qui se trouvent dans des difficultés, du courage et de la force pour passer des caps parfois douloureux.

Je vous dis à bientôt, pour de nouvelles aventures!

S.Eggenberger, Syndic

Billet du secrétaire



La Feuille de foyard de Fey pousse sur un rameau qui bourgeonne et qui ne s'étiolle pas.

En portant mon regard plusieurs décennies en arrière, je constate avec plaisir que la population de notre village a doublé en 40 ans. Et sur cette lancée, le nombre de nos habitants pourrait bien arriver à 700 personnes d'ici à une année ou deux. Je remarque aussi que les comptes communaux ont dégagé continûment des bénéfices durant la même période avec même un excédent de produits de 700'000 francs il y a quelques années.

Cet argent, abondant dans nos caisses grâce au travail d'une population active et dynamique, a permis de financer une grande partie de nos investissements sans avoir recours à l'emprunt. C'est ainsi que sur nos fonds propres ont pu être réalisés, des réfections de routes, la création de plusieurs trottoirs, la réalisation d'une importante partie des infrastructures d'épuration, la réfection du collège de Fey ainsi que la création d'une magnifique classe enfantine, le raccordement à notre nouveau réseau d'eau sous pression, pour n'indiquer que les plus importantes. Le tout sans avoir besoin d'augmenter le taux des impôts.

Dans le même temps, de nombreuses tâches ont été déléguées avec raison à d'autres instances. C'est ainsi que les écoles, la protection civile, les services sociaux, la lutte contre le chômage, la défense contre l'incendie ne sont plus sous la responsabilité directe des communes de-

puis assez longtemps déjà. Les forêts elles aussi sont gérées directement par le Triage forestier. Et en plus, la commune de Fey va se faire aider par le Service technique intercommunal d'Echallens en raison de la complexité de la législation dans le domaine de la construction.

Les tâches qui restent suffisent cependant largement à occuper une municipalité de sept membres, jeunes et tous très motivés.

Il reste à gérer avec attention, les finances, les routes et les chemins, la circulation dans le village, la sécurité des piétons, les bâtiments communaux, le réseau d'eau sous pression, les canalisations des eaux claires et des eaux usées, l'épuration, la police des constructions, la police locale et celle des manifestations, le pâturage et son chalet, l'élimination et le recyclage efficace des déchets afin de conserver une localité propre et plaisante. Et cette liste ne prétend pas être complète.

Malgré ces belles réalisations, de nombreux projets nous attendent encore, projets que nous pourrons réaliser grâce à la volonté de la population et de ses autorités, appuyés par des moyens financiers suffisants tirés directement des caisses communales.

L'avenir d'une commune passe par l'engagement de ses citoyens, par la maîtrise de ses investissements et la qualité de ses équipements. Ces défis ont toujours été relevés avec succès. C'est un challenge pour l'avenir. Il peut et il doit être assuré. Ayons foi en l'avenir et maîtrisons notre futur.

Jean-Marc Laurent
Secrétaire communal depuis 1972

La commune prend congé de Bernard Porchet, un collaborateur efficace et polyvalent



Voici la photo de Bernard Porchet à l'œuvre pour la dernière fois à la déchèterie le samedi 21 décembre 2013

Bernard Porchet, que nous avons pu voir au travail à la déchèterie encore récemment, nous a fait savoir qu'il souhaitait mettre un terme à ses fonctions à la fin de 2014. Bernard aura été très actif en faveur de notre collectivité locale, en exerçant, simultanément ou successivement, selon les époques, sur 32 années, toujours aimablement et avec le sourire, les tâches :

- de préposé AVS pendant 5 ans
- municipal pendant 12 ans
- préposé à la déchèterie pendant 15 ans, sans oublier
- fourrier des pompiers pendant 20 ans

En plus, Bernard a fait partie de la Commission scolaire de 1986 à 1997. De ces 12 ans, il a oeuvré 8 ans au Conseil exécutif de notre groupement, qui l'a aussi délégué au Conseil exécutif d'Echallens pour représenter le groupement du Nord. Son plus gros dossier à gérer aura été la présidence de la Commission de construction du collège de Pailly qui dura plusieurs années avec plus de 100 séances pour une construction à plus de 8 millions de francs.

Il faut aussi mentionner l'action de solidarité pour la Roumanie mise sur pied avec d'autres personnes du village qui a permis de soutenir le village de Pietrarie depuis 1990 jusqu'à 1999.

Huit transports ont été réalisés durant ces années. Un pacte d'amitié avait été signé lors d'un voyage de la Municipalité dans ce beau pays. Cette action en faveur de la Roumanie fera l'objet d'un article dans la Fefefe n° 20 qui paraîtra dans une année.

Nous le remercions très sincèrement de son engagement et de son efficacité.

Jean-Marc Laurent



Chargement d'un camion pour la Roumanie au bas de la grande salle en 1994

Fenêtres de L Avent 2013

Le plus grand mot avec les lettres des fenêtres de l'Avent a été écrit par M. André Merminod qui a réussi à utiliser les quatorze lettres pour arriver au mot

xylographiques

Il a reçu un bon de 50.- francs à la boulangerie du village et toutes nos félicitations.

A la recherche de l'or de nos rivières (activité qui met à l'abri de la richesse mais pas des maux de dos)

On trouve de l'or dans presque toutes les rivières de Suisse, en très faible quantité, sous forme de paillettes d'un millimètre de diamètre en général. Les paillettes de notre région sont très petites mais constituées d'or pur à 98 %. Si on en trouve dans toutes nos rivières, accompagnant les roches lourdes et les matériaux ferreux, les quantités n'ont jamais été suffisantes pour remplir les coffres de nos banques.

Cet or vient des Alpes où il est remonté avec les roches de la croûte terrestre. Il a aussi pu être transporté par les eaux chaudes des profondeurs pour se recristalliser dans les fissures des roches soulevées lors de la formation des Alpes puis érodées par les glaciers.

L'or a été amené sur le Plateau suisse par les glaciers lors de la dernière glaciation qui s'est déroulée de 100'000 ans à 20'000 ans avant notre ère. Ce sont les cours d'eau qui ont reconcentré dans nos régions les matériaux lourds dont l'or fait partie, pour les déposer à la base des alluvions, sur les roches imperméables du sous-sol faites de molasse en général dans le Moyen Pays suisse. Le poids de l'or est de quinze à dix-huit fois supérieur à celui de l'eau.

Il est connu que la Suisse est un pays riche en mines pauvres dans lesquelles on trouve beaucoup de variétés minéralogiques rares, en faible concentration, dans des filons difficilement rentables à long terme.

A défaut de faire fortune, il est possible de se divertir en cherchant de l'or. Mais, il vaut cependant mieux s'abstenir de cette activité au moment de la fraye des poissons.

Suivons Michel Gratier, géographe retraité et chercheur d'or amateur.



Il convient d'abord de trouver un méandre convexe avec un banc d'alluvions assez important.



Il faut ensuite faire un trou avec une pelle, derrière un gros bloc, de préférence à un endroit où des alluvions contenant suffisamment de gravier se sont concentrés

Les plus gros cailloux sont séparés au moyen d'une passoire. Le gravier et le sable sont récoltés dans une cuvette.



Le gravier et le sable passent sur un tapis constitué d'une grille et d'une moquette. A ce moment-là, c'est l'eau de la rivière qui fait le travail de triage et de lavage.



Le tapis est ensuite lavé à son tour dans la bâtée qui est une cuvette en forme de chapeau chinois.



Le dernier triage se fait à la main, dans la bâtée, en fin d'opération, en lavant et en secouant le gravier fin pour évacuer les éléments les plus légers.



Après une heure de travail environ, cette bâtée contenait deux à trois paillettes d'or à sortir en mouillant un doigt avec de la salive sur laquelle les paillettes se collent.

Le rendement peut être estimé de 0,1 à 1 gramme par mètre cube de gravier qui pèse lui plus de deux tonnes. Il faut donc compter une semaine de travail dans des conditions pénibles pour récolter un gramme d'or qui sera payé 25 francs si tout va bien.

Mais l'or ne présente-t-il pas un spectacle magnifique qui console des inévitables maux de dos même si les paillettes ne dépassent que rarement un millimètre de diamètre ?

Jean-Marc Laurent

Le flétrissement du frêne en Suisse et dans notre région

Le flétrissement du frêne a été observé pour la première fois au début des années 1990 en Pologne. Cette maladie causée par le champignon *Chalara fraxinea* a récemment atteint la Suisse.

D'après les premiers communiqués en provenance de Pologne, de Lituanie, d'Estonie et de Suède, le flétrissement du frêne a affecté notamment les arbres matures sur de grandes surfaces, entraînant par endroits la disparition de cette espèce. La présence du champignon sur des jeunes frênes a été observée pour la première fois en Suisse en août 2008. Plusieurs autres cas ont été signalés au cours de l'automne et de l'hiver suivants. En 2012, la chalarose du frêne était signalée dans 75% des arrondissements forestiers suisses.

Des symptômes qui ne passent pas inaperçus

Chez les jeunes arbres, le champignon entraîne le flétrissement des rameaux terminaux ou parfois de rameaux latéraux isolés. Les feuilles dessèchent et brunissent mais restent longtemps sur la tige. Dans la plupart des cas, des nécroses se forment à la base des rameaux affectés, encerclant ceux-ci. Sous l'écorce détruite, le bois présente une coloration brun-vert, parfois jusqu'à la moelle.

Le développement de pousses à partir de bourgeons dormants est parfois constaté en dessous des parties touchées, indiquant une réaction de défense de l'arbre.

La présence de feuilles desséchées, ainsi que les nécroses sur les jeunes tiges permettent de localiser facilement les frênes malades, même en hiver. Depuis 2007, les frênes matures sont également touchés en Suisse et présentent des mortalités très visibles de jeunes rameaux. Certains de ces frênes sont morts, d'autres semblent s'être partiellement rétablis l'année suivante.

Propagation du champignon

En laboratoire, *Chalara fraxinea* est assez résistant au dessèchement et survit à des températures très basses (-70°C). La croissance du mycélium peut atteindre un mètre par an à l'intérieur du bois.

De minuscules champignons dont les réceptacles sont en forme de coupe, d'un diamètre d'environ 3 mm, se développent en août-septembre sur les feuilles tombées au sol l'année précédente. Les spores produites dans ces fructifications sont dispersées par le vent et ont un fort pouvoir de germination. Ce mode de dispersion pourrait expliquer l'apparition soudaine de la maladie sur des sites très éloignés les uns des autres.

Après la chute des feuilles en automne, le champignon hiberne dans la litière. L'été suivant, les nouvelles fructifications se développent dans les feuilles en partie décomposées, et leurs spores infectent à leur tour les nouvelles feuilles, ce qui clôt le cycle de reproduction du champignon.

Il n'est pas non plus exclu que les changements climatiques aient favorisé la prolifération du champignon ou affaibli les mécanismes de défense du frêne à l'encontre de ce champignon par ailleurs plutôt inoffensif et insignifiant. Malheureusement peu de frênes sont résistants à la maladie. Seul 1% des tiges sont capables de contrer le champignon. Cela laisse entrevoir une fraction de frênes capable de repeupler nos forêts.

Quelles mesures peut-on prendre?

Les vieux frênes très touchés peuvent être récoltés plus tôt que prévu pour éviter toute dévalorisation due à l'action de champignons décomposeurs du bois. Chez les jeunes arbres, les individus malades peuvent être prélevés prioritairement dans le cadre des soins sylvicoles. Les arbres malades qui représentent un danger, soit aux abords des routes ou chemins, doivent être abattus.

Patrick Pesquet
Municipal des Eaux et Forêts



Dépérissement sévère des rameaux dans le houppier d'un frêne (été 2008)



Pousse terminale desséchée et morte sur un jeune frêne.



*Fructifications (*Hymenoscyphus albidus*) sur des pétioles de feuilles mortes.*



Le centre d'une nécrose correspond généralement à la base d'un rameau latéral mort.



On observe parfois une coloration gris-brun du bois dans les parties de l'arbre touchées par la nécrose corticale.

La vie de la paroisse du Sauteruz

Culte d'adieux de la pasteur Laurence Bohenblust Pidoux le 30 juin 2013 à Vuarrens et culte d'installation de Suzanne Jaccaud Blanc, diacre, le dimanche 22 septembre 2013 à Vuarrens.

Laurence Bohenblust Pidoux,



pasteure, a exercé son ministère pendant douze années dans notre région. Elle a occupé la cure de Vuarrens avec sa famille depuis 2002. Elle était chargée plus particulièrement de l'enfance et de la jeunesse.

Les autorités ecclésiastiques et municipales ont pris congé d'elle le 30 juin 2013 à Vuarrens en présence d'une assemblée fort nombreuse ce qui a montré qu'elle était très appréciée. Elle poursuit sa vie professionnelle



Laurence reçoit son cadeau des mains de M. Claude Duvoisin, municipal sous le regard de M. Daniel Bridel, syndic de Vuarrens à ce moment-là et M. Alain Roy, Municipal.



Les fidèles se réjouissent du bon repas qui va leur être servi, Claude Boucard de Fey et Sylvia Bey-Kramer de Rueyres. M. Rémy Vulliens regarde en direction de la cuisine.

dans la paroisse de Cossonay, passant ainsi d'une très belle et ancienne cure à une autre cure aussi belle et ancienne.

Philippe Leuba, orateur du culte du Jeûne fédéral à Rueyres



Depuis plusieurs années la paroisse du Sauteruz invite une personnalité du monde politique ou associatif à prendre la parole lors du culte du Jeûne fédéral. Cette année le choix s'est porté sur Philippe Leuba qui a accepté très volontiers de se rendre à Rueyres pour s'exprimer comme orateur laïque mais dans une perspective

chrétienne et aussi politique.

Philippe Leuba est conseiller d'Etat depuis 2007, chef du département de l'intérieur jusqu'au 10 janvier 2012. Il est actuellement chef du département de l'économie ouvrant ainsi au sein d'un Conseil d'Etat qui semble travailler dans la concorde pour le plus grand bien commun possible, nous le souhaitons tous. Son père fut aussi Conseiller d'Etat.

Philippe Leuba a commencé par rappeler avec humour que tous les discours du Conseil d'Etat peuvent être reçus comme des prêches ou des sermons et il n'a libéré personne de son obligation de payer ses impôts.

Il a rappelé ensuite la difficile constitution de l'église évangélique réformée du canton de Vaud en une période, au milieu du XIXème siècle, où l'avenir des Cantons et de la Suisse n'était pas assuré.

Comment concilier sa foi et ses engagements politiques ? Le problème est le même pour un homme politique que pour la société en général.

Pour obtenir un Etat durable au niveau de son éthique, de sa morale, ou de sa foi pour les croyants, pour promettre une société meilleure, pas uniquement dans un avenir très lointain ou dans le royaume des Cieux, il n'y pas d'autres solutions que le respect de ses en-

gagements en même temps que le respect des lois de l'Etat qui s'adressent elles à tous, protégeant croyants ou non croyants. Il est aussi indispensable de les citoyens paient des impôts.

Suzanne Jaccaud Blanc



La nouvelle diacre de la paroisse du Sauteruz a été installée le dimanche 22 septembre 2013 à Vuarrens lors d'un culte festif. Suzanne Jaccaud Blanc a exercé tout d'abord ses activités dans le secteur de l'administration et du personnel d'une entreprise. Engagée dans son église, elle a exercé, avant et pendant sa formation, des responsabilités paroissiales dont l'éveil à la foi, le culte de l'enfance et le catéchisme. Depuis sa consécration comme diacre en 2004, elle a exercé son ministère dans la région de la Mèbre, lieu qu'elle vient de quitter pour la paroisse du Sauteruz. Elle est née et a vécu de nombreuses années à Dommartin. Elle est maman de trois jeunes adultes.

Jean-Marc Laurent

Vente de paroisse du dimanche 2 novembre à Fey



Le chœur mixte La Voix des chênes donne un concert avant le repas.



Ces dames s'affairent à la vente de pâtisseries maison, de gauche à droite Heidi Jordan de Rueyres, Heidi Métraux, Francine Jaunin, Christiane Laurent et Hedwige Jaunin, toutes de Fey



Au centre Hélène Vonnez a côté de sa fille Denise à droite de la photo

Cette vente a remporté un grand succès et rassemblé un assistance nombreuse.

A la recherche du Central Vaudois et de ses gares



Écoutons ce que nous raconte la casquette du chef de gare de Fey (le dernier chef de gare de Fey en fonction jusqu'à la fin des années 1950 fut Charly Debétaz).



*Le petit train
S'en va dans la
campagne
Va et vient
Poursuit son che-
min
Serpentin
De bois et de fer-
raille
Rouille et vert de
gris
Sous la pluie*

*Il est beau
Quand le soleil
l'enflamme
Au couchant
à travers champs*

*Les chapeaux
Des paysannes
Ondulent sous le
vent Elles rient
Parfois jusqu'aux
larmes
En rêvant à leurs
amants*

*D'après les Rita
Mitsouko*

Lausanne - Echallens

La première course d'essai eut lieu le 3 octobre 1873 entre Lausanne-Chauderon et Prilly-Chasseur. La première section Lausanne – Cheseaux fut inaugurée le 4 novembre 1873. Lors des huit premiers mois d'exploitation, un sapeur, surnommé le *nègre fédéral*, devait marcher en avant-coureur, devant le train entre Lausanne-Chauderon et Montétan en criant à tue-tête : « Gare, voici le danger! » La seconde section Cheseaux – Echallens fut inaugurée le 1^{er} juin 1874. L'exploitation régulière fut appliquée dès le lendemain et les omnibus tirés par des chevaux entre Cheseaux-sur-Lausanne et Echallens se trouvèrent ainsi supprimés. Le premier horaire prévoyait trois paires de trains entre Lausanne-Chauderon et Cheseaux-sur-Lausanne par jour. Le trajet était effectué en 30 minutes, arrêts compris. La tarification était de 10 centimes le kilomètre pour la première classe et 7 centimes le kilomètre pour la deuxième classe.

Central vaudois

Dès novembre 1872, avant même que la ligne du Central-vaudois ne soit mise en exploitation, un comité chargé d'étudier des extensions à la ligne Lausanne – Echallens s'était formé. Plusieurs trajets avaient été proposés.

Finalement, le 1^{er} juillet 1886, les chambres fédérales ont octroyé par arrêté une concession à une nouvelle compagnie, le Central-vaudois, pour le tronçon Echallens - Bercher. Cette décision fut surtout motivée par le trafic de marchandises lié à la condenserie Nestlé à Bercher, estimé à 10 000 tonnes par année. De plus, la société Nestlé a participé par une subvention importante au plan financier de l'entreprise. Il fut néanmoins conclu que ce serait le L-E qui exploiterait la ligne du Central-vaudois.

Les travaux, approuvés par le Département fédéral des chemins de fers et du commerce le 3 mai 1888, débutèrent le 7 mai de la même année. Après quelques ennuis avec l'ingénieur responsable des travaux et son remplacement, les travaux se terminèrent sans autres ennuis le 19 novembre 1889 et la ligne fut inaugurée le 24 novembre de la même année.

Tout au long de son existence, la situation financière du Central-vaudois n'a jamais été bonne et les bénéfices de l'entreprise suffisaient à peine à assurer le paiement des intérêts de la dette.

De 1889 à 1912, c'est principalement le trafic des marchandises de la condenserie qui a fait vivre la compagnie du Central-vaudois.

Mais, en proie à de lourdes difficultés financières, le Central-vaudois passe tout près de la faillite avant la guerre de 14-18.

Pour le L-E la situation n'est pas vraiment meilleure et par manque de moyens, la compagnie n'arrive plus à entretenir correctement et à réparer sa ligne.

Finalement, le Central-vaudois n'arrive plus à trouver les fonds nécessaires et se voit dans l'obligation de proposer à ses actionnaires la cession totale de l'entreprise au L-E le 5 octobre 1912. Le 1^{er} janvier 1913 le Lausanne-Echallens et le Central vaudois disparaissent et la compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher est constituée sous sa forme actuelle jusqu'à nos jours.



Sur le quai des voyageurs attendent le train pour se rendre à Lausanne. Au centre avec un chapeau Augusta Brochon, née Jaunin, avec, parmi les enfants, la petite Julianne, âgée de 8 ou de 10 ans qui vivra jusqu'à l'âge de 100 ans dans son village sous le nom de Laurent après son mariage. A cette époque, il n'était pas possible de se rendre à Lausanne sans s'habiller « du dimanche », c'était une des rares occasions avec les services religieux ou les ventes de paroisse. D'ailleurs à la campagne, on ne s'habillait « du dimanche » que le dimanche après-midi et encore un tout petit moment avant de faire le souper pour 17 heures pour les dames et avant d'aller gouverner le bétail pour les hommes.



La gare de Fey a vu passer de nombreux trains

Construite en bois en 1889, la halte de Fey a été mise en service suite à la création de la compagnie du Central-Vaudois. Au début du XX^e siècle le bâtiment en bois a été remplacé par une construction très simple en maçonnerie avec des toilettes juste à côté. La halte était dotée à l'origine d'un évitement. Il sera supprimé après les années 1960 pour être remplacé par une voie de garage démontée en 2013.



La gare de Fey, dernière gare du Central-vaudois, peu avant sa démolition



Gare de Fey construite en 2013

Les gares du Central-vaudois

La gare de Sugnens

Construite et mise en service en 1889 avec peu de moyens comme les gare de Bercher et de Fey, cette gare se situe au bas du village de Sugnens. Elle a été démolie en 1999 et reconstruite la même année juste à côté.



La gare de Bercher

Elle a été construite en 1889 par la compagnie du Central-vaudois. Son emplacement avait été décidé dans l'esprit de prolonger la ligne suivant le projet dit de la *rive droite de la Mentue*¹. Toutefois, la ligne n'aura jamais

été prolongée durant toute la vie de la compagnie du Central-vaudois.



À son origine, la gare de Bercher était relativement importante. Elle comportait un bâtiment pour les voyageurs et aussi une halle pour les marchandises, une remise pour garer le matériel roulant, un château d'eau pour réapprovisionner les locomotives et une plaque tournante. La fabrique de Nestlé avait construit son propre hangar relié à un téléphérique qui passait au-dessus du village.

En 1922, les voies furent prolongées de quelques mètres au nord-est de la gare de Bercher en anticipation de l'électrification de la ligne. La plaque tournante fut démontée à l'arrivée des locomotrices électriques.

A chaque gare, son train



A vapeur jusque dans les années 1935



Mise en service dans les années 1935 et en service jusque dans les années 1970



Depuis 1966 encore en service de remplacement



Depuis 1985 et encore actuellement



Depuis 2010

Jean-Marc Laurent



Il y avait déjà autrefois des hivers très enneigés (photo prise aux Plats à Fey),



Comment s'explique la surreprésentation des étrangers dans la criminalité

Chacun sait probablement que les adultes de plus de 175 centimètres commettent davantage d'infractions que ceux de moins de 175 centimètres. Il s'agit là d'une évidence criminologique et la raison en est très simple : la population adulte de plus de 175 centimètres est principalement formée d'hommes, alors que les femmes sont largement surreprésentées parmi les adultes de moins de 175 centimètres. Sachant par ailleurs que les hommes sont davantage impliqués dans le phénomène criminel que les femmes (85% de la criminalité étant commise par des hommes), il est logique que les adultes les plus grands commettent la plus grande partie de la criminalité. Chacun comprendra néanmoins que cette surreprésentation des grands dans la statistique criminelle n'a évidemment rien à voir avec la *taille* des personnes, mais bien avec leur *sexe*. Personne ne prônera dès lors une action impliquant l'hormone de croissance ou le coupage de jambes comme politique de prévention de la criminalité...

Mais si ce raisonnement est tellement évident, alors pourquoi bon nombre de personnes ne sont-elles pas en mesure de le reproduire en matière d'implication des étrangers dans la criminalité ?

De la même manière que la variable «taille» est comprise dans la variable «sexe», il peut en effet aisément être démontré que la variable «nationalité» est comprise dans les variables «sexe», «âge» et, dans une moindre mesure,

de formation». Cela provient simplement du fait que la migration, de manière générale, est principalement une affaire de jeunes plutôt que de vieux et d'hommes plutôt que de femmes. Sachant par ailleurs que les jeunes hommes représentent justement la partie de la population la plus criminogène, il est donc logique que la population migrante (immigrants comme émigrants d'ailleurs) soit plus impliquée dans la criminalité que ceux qui ne bougent pas de leur lieu de naissance ou de domicile. C'est ainsi d'ailleurs que la surreprésentation des étrangers dans la criminalité est un phénomène qui se retrouve dans tous les Etats.

Comparer de manière simpliste les nationaux et les étrangers revient donc à comparer l'incomparable, soit une population autochtone dont la moyenne d'âge ne cesse de croître et composée paritairement d'hommes et de femmes, à une population dans laquelle les jeunes hommes sont largement surreprésentés. Par contre, si l'on compare le taux de criminalité des étrangers à celui des nationaux du même sexe, de la même classe d'âge, de la même catégorie socio-économique et du même niveau de formation, on observe qu'il n'existe aucune différence entre eux. La couleur du passeport n'est donc définitivement pas un facteur explicatif du phénomène criminel.

En termes de politique criminelle, cela revient à dire que les actions les plus à même de rencontrer un certain succès

(en partant bien entendu du postulat qu'il n'est pas possible d'éliminer la jeunesse) seraient de rejeter les valeurs généralement attribuées à la gent masculine (tel le machisme, le combat, le triomphe) et de favoriser des valeurs que la société attribue plus volontiers aux femmes (telles que le dialogue, la négociation, la modération), ainsi que d'agir au niveau social (niveau socio-économique et formation) en misant principalement sur l'intégration et la tolérance vis-à-vis d'autres cultures, plutôt que de durcir encore et toujours les politiques d'immigration en imaginant faus-

sement que cela résoudra le problème de la criminalité.

Fait à Fey en octobre 2013
André Kuhn, criminologue, Fey
(andre.kuhn@unil.ch).

Si cet article vous a donné envie d'en savoir davantage sur le sujet, vous pouvez consulter la page internet suivante : <http://www.domainepublic.ch/articles/21661>



Fey et le développement durable

Fin 2012, le concept énergétique de la commune de Fey a été réalisé. Entendez par là, une étude globale des énergies consommées sur la territoire communal.

En effet, au vu de la crise énergétique que le monde entier redoute, il a paru évident à la Municipalité de Fey de s'interroger sur la consommation énergétique de sa propre commune et de faire un point de situation sur ses diverses utilisations.

Ceci a été rendu possible grâce à un outil fourni par la Direction Générale de l'Environnement (DGE – Section énergies) duquel découle un important rapport dont quelques éléments seront présentés ici.

Pour réaliser ce travail, il s'est agi de répondre à toute une série de questions précises sur le territoire communal en général d'une part (les divers types de chauffages et leur consommation, la consommation totale d'électricité, la mobilité des concitoyens ainsi que la consommation d'eau), et d'autre part sur les infrastructures et les bâtiments communaux (l'église et la grande salle par exemple, l'éclairage public et la station d'épuration).

Les résultats se sont montrés plutôt mitigés, il en est ressorti du bon mais aussi et surtout du moins bon.

Si l'on commence avec les points forts, la commune est très bien desservie par les transports publics. Le réseau de cheminement piétonnier est bon et évolue encore de manière constante. Le potentiel du bois de la commune est déjà partiellement exploité. De plus, la commune fait régulièrement l'acquisition de nouvelles parcelles de forêts. Enfin, le solaire thermique est en pleine expansion et de nouvelles demandes pour la pose de panneaux solaires arrivent régulièrement.

En ce qui concerne les points faibles, nous avons pu mettre en évidence que la part des habitations chauffées à l'aide d'énergies fossiles est encore majoritaire (**Figure 1**). D'ail-

leurs, La consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments publics et privés semble excessivement élevée. Une grande majorité des maisons ont été construites au XIXème et pendant la première moitié du XXème siècle, celles-ci ne sont pas assez efficaces d'un point de vue énergétique.

La consommation d'électricité est également importante : il est consommé 3824 KWh/habitant*an alors que la valeur idéale cible est de 1100 KWh/habitant*an. De plus, il reste encore 13% de bâtiments qui sont chauffés par cette énergie.

La consommation d'énergie finale pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux est également très élevée vu qu'elle s'élève à 107 kWh/m²*an et qu'elle devrait s'élever à 28 kWh/m²*an. Plusieurs bâtiments communaux doivent être rénovés de manière urgente (comme le montre la **Figure 2**) ou à moyen terme mais les capacités d'investissement de la commune sont malheureusement plutôt limitées.

Toujours dans les points faibles, la commune ne tire presque pas parti des énergies renouvelables pour produire de la chaleur (notamment la géothermie) alors que son potentiel est énorme. En effet, à l'heure actuelle seuls 12% de la chaleur est produite grâce à des énergies propres alors que potentiellement elles pourraient en produire 64% (**Figure 3**). Et il en va de même pour la production d'électricité (**Figure 4**) car aucun pourcentage de celle-ci n'est produite à partir d'énergies renouvelables.

La Municipalité, consciente des problèmes environnementaux en relation avec les enjeux énergétiques contemporains, est désormais prête à s'engager pour améliorer son bilan de consommation d'énergies dans une politique réellement active.

Les objectifs principaux sont clairs : diminuer la facture énergétique des bâtiments communaux comme privés et valoriser le mieux possible les énergies renouvelables.

Elle souhaite également fédérer la population du village à ce sujet en favorisant une bonne communication et une information pertinente.

Différentes mesures incitatives comme un encouragement financier pourront se mettre en place grâce à la création d'un fonds communal pour favoriser les énergies renouvelables et l'optimisation du bilan thermique des bâtiments privés. Dans le but de trouver des solutions intelligentes à ce sujet et de répondre aux attentes de la population du village, une commission pour le développement durable a été constituée. Elle est composée de Mme Murielle Lasserre, M. Hervé Gétain, M. Christian Sinner et M. Stéphane Laurent.

Celle-ci réfléchit en ce moment même à la création d'un questionnaire qu'elle va

prochainement adresser à l'ensemble de la population du village pour connaître les tendances en termes de développement durable auprès de nos concitoyens. Nous espérons sincèrement que vous en ferez bon accueil !

Nous espérons enfin que cette démarche fédérera les habitants de la Commune de Fey vers un effort commun qui ne sera que bénéfique pour tous.

Cécile Laurent Haldimann
Municipale

Dans le but d'affirmer sa politique favorable aux énergies renouvelables mais aussi pour montrer l'exemple, la Municipalité de Fey a pris récemment la décision de faire évoluer ses abonnements électriques conformément aux nouvelles propositions de la Romande Energie pour 2014. En choisissant l'abonnement Terre Romande, la commune se garantit un approvisionnement en électricité pour les bâtiments communaux provenant à 100% d'énergies renouvelables.

Figures :

- Bois
- Solaire thermique
- Chauffage à distance
- Pompes à chaleur
- Mazout
- Gaz
- Electricité

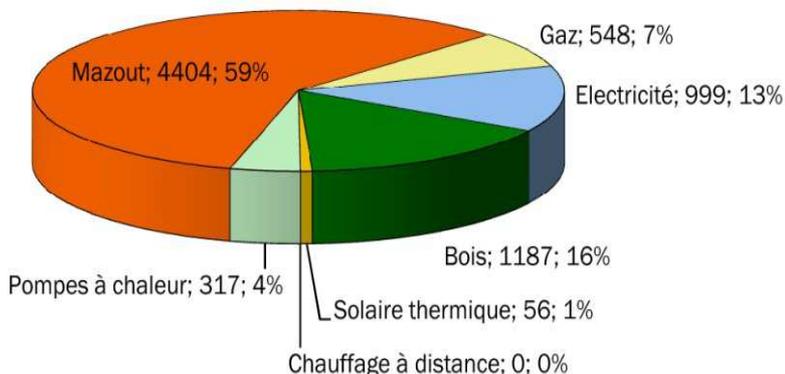


Figure 1. Part des différents agents énergétiques utilisés pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments.



Indice de dépense énergétique pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux en kWh/m²*an

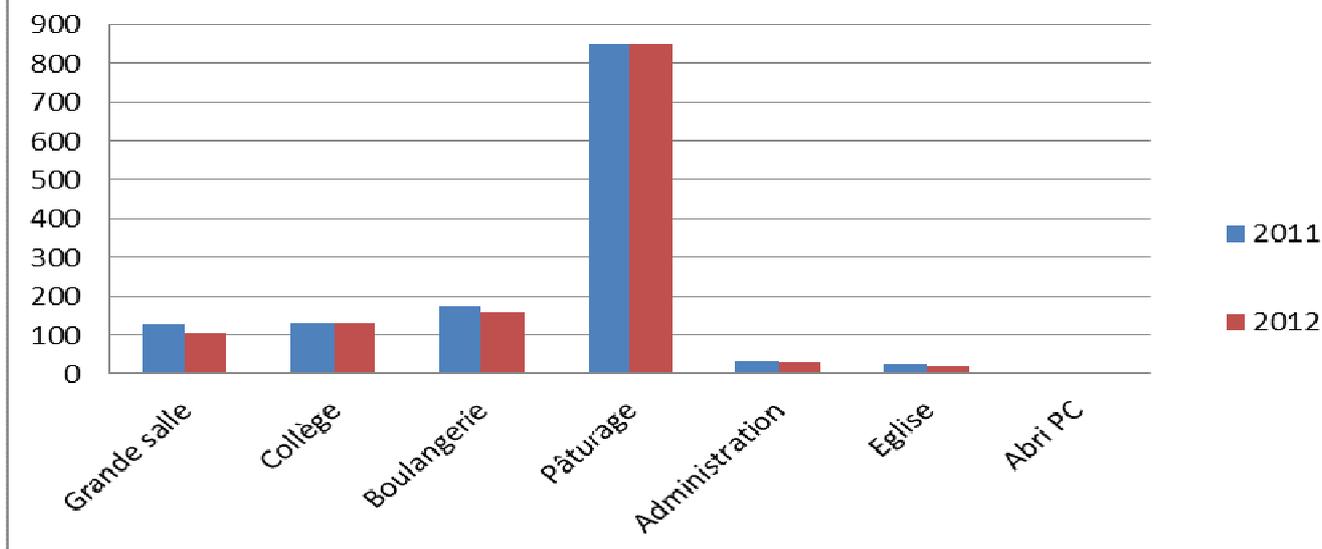


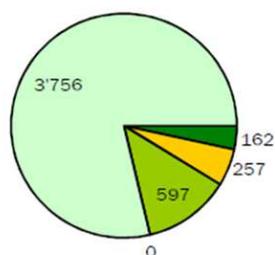
Figure 2. Indice de dépense énergétique pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux. Valeur pour 2011 et 2012. Si l'indice de dépense d'énergie des bâtiments communaux est: > 150 kWh/m²*an, il est urgent d'entreprendre des rénovations, entre 100 et 150 kWh/m²*an, une rénovation est à prévoir à moyen terme.

Chaleur

Potentiel de production de chaleur renouvelable par habitant : 8'356.3 kWh/hab. 64%

Part de chaleur produite aujourd'hui à partir de sources renouvelables : 12%

Chaleur théoriquement disponible sur le territoire communal (sans rejets industriels) [MWh]



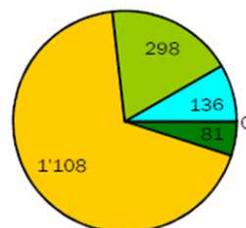
Bois Solaire thermique Biomasse STEP Géothermie

Electricité

Potentiel de production d'électricité renouvelable par habitant : 2'842.5 kWh/hab. 74%

Part d'électricité produite aujourd'hui à partir de sources renouvelables : 0%

Electricité théoriquement disponible sur le territoire communal (sans l'éolien) [MWh]



Bois Solaire photovoltaïque Biomasse Hydraulique STEP

Figure 3. Ressources énergétiques renouvelables du territoire communal.

Figure 4. Potentiel électrique renouvelable du territoire communal.

Cartes journalière CFF

Pour votre information, la commune de Montilliez vend 2 cartes journalières CFF par jour en 2^{ème} classe. Elles sont disponibles en priorité pour les habitants de la commune, mais les habitants des autres communes pourraient également en disposer, selon les conditions suivantes :

- valables sur tout le réseau des transports publics suisses.
- utilisables, en 2ème classe, sur toutes les lignes CFF, les transports publics régionaux, les bateaux sur tous les lacs Suisses et même le train des glaciers. Pour ce dernier, un supplément pour la réservation vous est demandé. Vous bénéficiez également d'un rabais de 50% sur le coût de certains téléphériques et trains de montagne (ex. Rochers de Naye, Zermatt-Petit Cervin, Säntis, Glaciers des Diablerets).
- Une carte permet de voyager en 2ème classe pendant toute la journée de sa validité (et jusqu'au dernier train de la journée même après minuit), sur l'ensemble du réseau des transports publics suisses (validité de l'abonnement général).

Réservation :

- maximum 5 jours à l'avance pour les gens non domiciliés sur Montilliez.
- par téléphone au n° 021 881 52 88 (Contrôle des habitants).
- sur place à l'administration communale à Poliez-le-Grand, rte de Sugnens 4

Retrait des cartes :

- sur place à l'administration communale à Poliez-le-Grand, dès le jour de réservation et au plus tard 3 jours ouvrables après la réservation (sinon la carte est remise en vente).
- paiement comptant lors du retrait.

Prix :

- chaque carte ne coûte que fr. 45.- pour les citoyens hors commune



Contrôle des habitants et bureau des étrangers

Administration communale | Route de Sugnens 4 | CP 50 | 1041 Poliez-le-Grand

Téléphone +41 21 881 52 88 | Fax +41 21 882 22 83

www.montilliez.ch

En direct du passé

Une ancienne maison du village rénovée pour longtemps



Il n'y avait pas d'autre solution que de la raser et de la reconstruire. Dans quelle rue se trouve-t-elle ? (réponse à la page 46)

Crue du siècle

La crue du siècle en 1982. Des pluies torrentielles sont tombées pendant toute la nuit sans interruption. Le terrain de football s'est transformé en étang lorsque le jour est venu. Ces deux jeunes frères ont de l'eau jusqu'en haut des bottes. Les voisins ont entendu crier pendant la nuit les campagnols qui se noyaient. Certaines de ces petites bêtes, surabondantes cette année-là, ont pu nager jusqu'au bord du chemin où elles sont mortes d'épuisement. Il n'a pas été possible de photographier l'odeur qui s'en est suivie pendant trois ou quatre jours.



Qui sont ces deux jeunes enfants encore domiciliés à Fey actuellement. (réponse à la page 46)

La municipalité en course à Avignon en 1977. Les reconnaissez-vous ?



Réponse à la page 46

Photo de classe au début des années 1920

Les élèves de la classe enfantine photographiés autour de la Marie Thomas dite **Marie du Creux**¹ du nom de la maison, démolie depuis lors, qu'elle occupait au bas de la rue de la Mécanique avant la construction du battoir transformé en grande salle par la suite.

Tous les habits des enfants ont été cousus à la maison par les mamans et on voit bien que les chaussures ont déjà été beaucoup utilisés.



De tous ces enfants, il ne reste actuellement plus qu'une seule personne encore en vie. Qui est-ce ? (réponse à la page 46)

Et voici une classe de Fey 90 ans plus tard au même endroit



autour de Francine la maîtresse, on peut voir, à l'entrée de l'église :

Première ligne depuis le bas : Yanis Nicolas, Léa Grandjean, Maé Lagnaz, Amélie Gruber, Tom Charlet, Mona Gerber.

2ème ligne : Mathis Magnin, Maksim Laurent, Yan Laurent, Anouck Braillard, Damien Emch, Lenny Rérat, Maxym Morel

Reconnaissez-vous ce petit garçon ?



On peut encore le rencontrer dans le village, moins petit maintenant.. (réponse en page 46)

La gym homme de Fey sous l'expert entraînement de son moniteur Arnold Caillat



Reconnaissez-vous les gymnastes ? (réponse en page 46)

Scène de crime à la grande salle de Fey



Qui est ce criminel et qui est la victime ? Ils vivent fort heureusement encore (réponse en page 46)

1 Marie Thomas, dite Marie du Creux, était à cette époque une vieille dame sans ressources, quasiment dans la misère en l'absence d'AVS, qui était payée par la commune, fort chichement, pour s'occuper des enfants en âge préscolaire dans un local de la Maison de Ville au numéro 9 de la route de Vuarrens sur la place de la Forge. Elle n'avait pas reçu de formation pédagogique particulière. A la suite d'un malheureux accident, elle avait perdu l'extrémité d'une jambe à cause d'une décharge de chevrotines tirées inopinément d'un fusil de chasse. Cette extrémité amputée dans on ne sait trop quelles conditions avait été remplacée par un pilon de bois qu'elle n'arrivait pas à fixer sans aide.

Le petit déjeuner des enfants de notre collège et de nos aînés

Cette sympathique et désormais traditionnelle manifestation a eu lieu le jeudi 3 octobre 2013. Elle a réuni 100 personnes environ, enfants et adultes.



Les élèves de notre collège arrivent sous la conduite de leurs enseignantes, Méliissa Gallo en tête.



Quelques chants avant le repas.



Voilà un joli chœur qui chante de bon cœur.

A l'occasion de la Journée internationale de la forêt (JIF), le 21 mars 2014, ou simplement pour marquer le début du printemps, nous avons le plaisir de vous proposer pour publication un mots-croisés sur le thème de la forêt, accompagné d'un concours. Le concours est ouvert dès maintenant et jusqu'au 30 mai 2014.

La Journée de la forêt, dans sa version nationale coordonnée par l'Office fédéral de l'environnement, est consacrée cette année à l'«Utilisation du bois suisse». Matériau écologique aux utilisations multiples, le bois pousse tout seul et presque inaperçu à portée de notre main. Notre mots-croisés se veut un moyen de sensibiliser la population au bois suisse et aux forêts de notre pays. Après tout, chaque commune ou bourgeoisie a aussi tout à gagner d'une image positive de l'économie forestière locale. Nous serions heureux si vous souteniez notre démarche en diffusant notre concours par le biais de vos canaux, par exemple par une publication dans votre bulletin communal ou/et sur votre site internet ou encore dans une newsletter électronique. Le lien vers notre site internet peut également être diffusé par les mêmes moyens. Nous espérons que cela s'intègre bien dans le calendrier de vos publications. Nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir un exemplaire justificatif, voire quelques mots sur l'écho rencontré par le concours.

Le mots-croisés peut être téléchargé gratuitement sur le site de notre campagne «Nos forêts. Une richesse pour tous.» : <http://www.foret.ch/topic15832.html>. Le site sera régulièrement alimenté d'autres informations en rapport avec la Journée de la forêt et l'utilisation du bois suisse. Les informations de base sont déjà en place : <http://www.foret.ch/topic9587.html>

Venez découvrir le groupe des **Paysannes vaudoises de Fey à travers leurs nombreux cours et activités variées (cuisine, couture, conférences, bricolages et autres).**

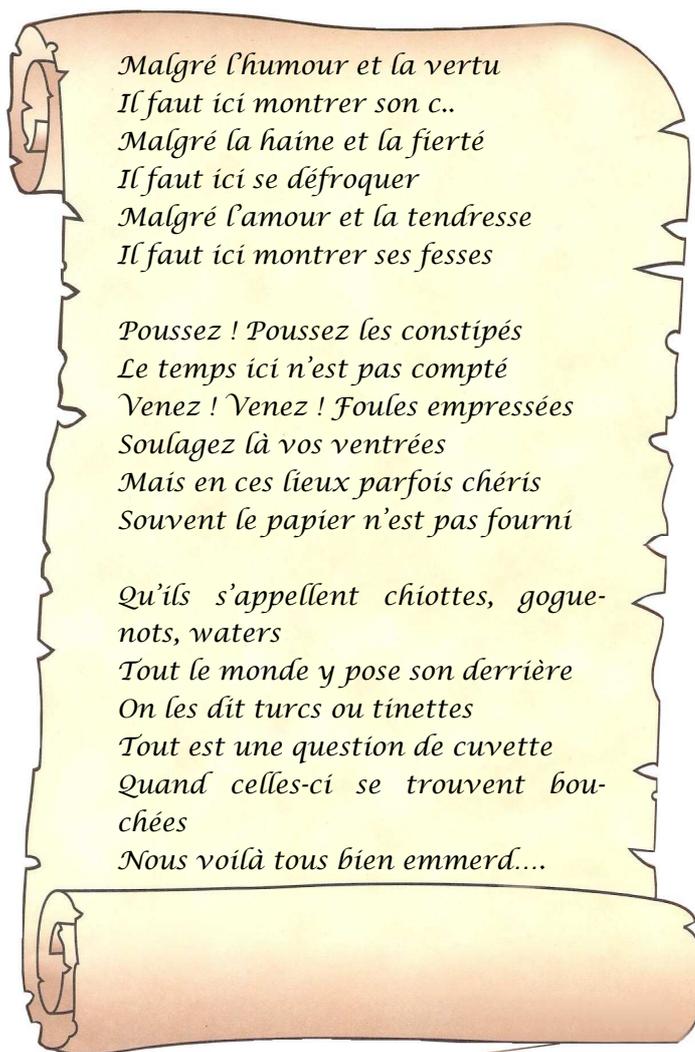
Pour en savoir plus, bienvenue à notre Assemblée Générale qui aura lieu le jeudi 8 mai à 20h à la salle du bas

Contacts : Cécile Laurent au 079/ 764 93 90 ou Christiane Vaucher au 079/ 723 67 32

Guide du petit coin futé ou «à la recherche des chiots au féminin pluriel»

*Sur l'air de Roulez tambours « Prenez, prenez pour partir en campagne
Prenez du papier pour chi... »*

En absence de toilettes publiques à Fey, il est actuellement possible de se soulager, en cas de nécessité, dans des toilettes rustiques qui existent encore dans les anciennes maisons. Ces lieux d'aisance sont d'accès libre. Il reste cependant conseillé de se munir soi-même du papier nécessaire.



Les cabinets appelés aussi petits coins ou WC (water closet) sous l'influence anglaise ont été construits dans les parties rurales des fermes ou en dehors des appartements pour les maisons privées. L'évacuation de ces endroits se faisait dans un trou creusé dans la terre qu'on vidait très rarement ou dans les fosses à purin, simple fosse dans la glaise pour les maisons qui en étaient équipées. Les fosses à purin étaient rares au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. Le purin coulait simplement depuis les tas de fumier, en bas des prés, derrière les maisons. L'histoire de la construction des fosses à purin reste à écrire.



Suivez donc le guide et vous trouverez des lieux d'aisance aux adresses suivantes :



à la route d'Echallens
(Olivier Jaunin)



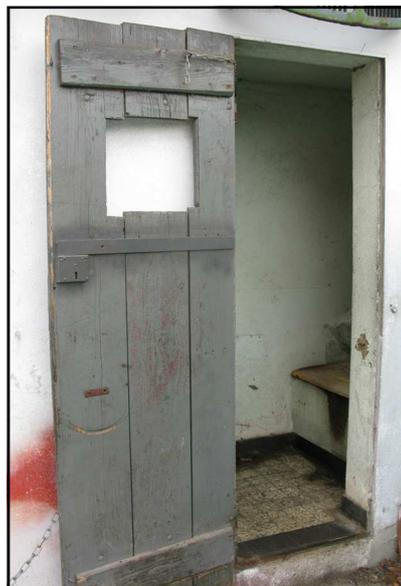
à la route d'Echallens
(Laurent David, Baptiste et
Cécile)



À la route de Vuarrens
(Stéphane Laurent)



à la route d'Echallens
(Pierre Jaunin)



Au chemin de la Bégude
(Atelier Boucard SA)



A la route de Bercher
(François Guignard)





à la place de l'Eglise
(René Vonnez)



au chemin de Bétaz
(Philippe Métraux)



au chemin du Pâturage
(Commune de Fey)



à la route de Possens
(Yvan Salvisberg)



au chemin forestier des Biolettes
(Commune de Fey)



à la route d'Echallens
(Roger Debétaz)



Au...





Ces lieux d'aisance étaient utilisés principalement de jour et en été. A cette belle époque, les hommes soulageaient leur vessie n'importe où autour de la maison ou dans le village. Les dames de la campagne qui portaient toutes des culottes fendues sous leurs grandes jupes, faisaient de même accroupies sur le sol, sans relever leurs jupes

Culotte fendue, modèle long. Il existait aussi des modèles courts. Beaucoup de femmes et de jeunes filles n'en portaient tout simplement pas.

Mais pendant la saison froide ou la nuit, pour les enfants et les personnes âgées, il fallait avoir recours à d'autres commodités.



C'est pourquoi, une chaise percée, pourvue d'un couvercle, était installée dans la chambre à coucher le plus souvent ou dans un petit endroit discret de l'appartement, sous les escaliers par exemple.

Sous le placet ouvrant de cette chaise, on trouvait bien sûr, un pot de chambre



Après l'opération, le contenu du pot de chambre était transvasé dans un seau en tôle émaillée pourvu d'un couvercle pour des raisons qu'on peut comprendre facilement.



Une fois rempli, le seau était vidé dans la fosse à purin pour les fermes qui en possédaient ou sur un tas de fumier ou parfois encore dans un vieux tonneau en bois, caché quelque part dans la maison, tonneau qu'il fallait vider lorsqu'il était plein dans la fosse d'une ferme voisine au moyen d'une brouette à lisier, travail qu'aucun valet de ferme n'aurait osé refuser.



Notons au passage que le papier toilette fabriqué en Amérique en 1857 n'a commencé à être utilisé en Europe qu'au début du XXème siècle. Le papier journal était utilisé auparavant par ceux qui étaient abonnés à un journal. L'arrivée des annuaires téléphoniques et l'usage des exemplaires périmés avaient déjà bien simplifié le problème et soulagé les personnes dans le besoin.

Les premières salles de bain équipées de baignoire et de toilettes ont commencé à être construites à l'intérieur des maisons de notre région tout de suite après la guerre. Mais il s'agit là d'une autre histoire.

Le joli temps passé était-il aussi joli qu'on aimerait le croire ?

Jean-Marc Laurent

Ecoles

C'est en septembre 2010 que le groupe de travail, présidé par Monsieur le Préfet Marc-Etienne Piot, sur la réorganisation territoriale de l'établissement primaire et secondaire de Thierrens-Plateau du Jorat, l'établissement primaire et secondaire de Bercher-Pailly, l'établissement primaire et secondaire d'Echallens-Poliez-Pittet et l'établissement secondaire d'Echallens des Trois Sapins rendait son rapport final.

Les discussions avaient commencé en 2006 et c'est lors du Conseil général du 11 décembre 2012 que Teodora Laurent, municipale en charge des écoles à Fey, présentait le préavis municipal et que notre législatif l'acceptait.

Le 13 juin 2013, notre Préfet actuel, Monsieur Pascal Dessauges, a procédé à l'assermentation des délégués et du comité directeur de l'ASIRE, association scolaire intercommunale de la région d'Echallens.

45 communes étaient concernées au départ mais suite aux fusions, c'est au

final 27 communes qui ont signé les statuts de la plus grande association scolaire du canton, puisqu'elle touche 25'000 habitants et regroupe 3'500 élèves sur 27 sites.

Le comité directeur de cette association est présidé par Monsieur Daniel Leuba de Montilliez. La direction administrative de l'ASIRE a été confiée à Monsieur Jean-Michel Jacquemet.

L'ASIRE a pris en mains les destinées de nos écoliers à partir du 1^{er} janvier de cette année. Ainsi, les deux associations précédentes dont nous faisons partie, à savoir, l'ASIBP association scolaire intercommunale de l'Etablissement Bercher-Pailly et l'association intercommunale de l'arrondissement scolaire d'Echallens ont été dissoutes au 31 décembre 2013.

Marcel Clerc
Municipal des écoles

Pour les renseignements concernant les écoles

EPS Bercher - Plateau du Jorat
Antenne de Pailly
Rte d'Essertines 5
1416 Pailly
021/557.19.50

D'où viennent les pierres de nos maisons et comment la nature les a-t-elle formées ?

Dans les régions où les pierres faisaient défaut, on a construit les maisons en terre ou en briques. Ce n'est pas le cas chez nous où le sous-sol est constitué de molasses de qualité très variable. Les pierres de meilleure qualité ont voyagé plus loin que les autres, c'est le cas chez nous de certains calcaires durs de la Plaine du Rhône ou du pied du Jura.

Le granite

D'autres pierres «voyageuses» tel le granite du Mont-Blanc ont suivi un moyen de transport naturel : le glacier qui en a parsemé le paysage de nos campagnes. Avec une accumulation plus dense sur le flanc du Jura vers 1000-1200m d'altitude (par exemple sur les côtes du Suchet à la Matoule). Ceci nous permet au passage d'en déduire que l'épaisseur de la glace devait atteindre au moins 500m il y a vingt mille ans, là où nous vivons aujourd'hui. Les escaliers de la caserne de Bière par exemple furent tirés de l'exploitation de ces blocs erratiques. Des blocs erratiques de granite alpin originaire de la partie valaisanne du massif du Mont-Blanc ont parfois été utilisés pour des entourages des portes de grange, des bornes et des fontaines. On peut observer des places de débitage de ces blocs dans les forêts de la côte du Jura. Du vieux château de Bercher persiste une dalle armoriée et datée intégrée au fronton de l'écurie du Clos Nestlé.

Les moellons

Pour le remplissage des murs on a majoritairement utilisé des cailloux et des blocs erratiques des champs et des rivières apportés par le glacier du Rhône lors de la dernière glaciation. C'est un mélange de roches métamor-

phiques arrachées aux Alpes et aux Préalpes abandonnées lors de la fonte du glacier il y a environ dix mille ans (granite, quartzite, schiste, calcaire gris...) souvent mélangées à des pierres d'origine locale (grès molassique, calcaires, tuf). L'habitude locale a été de recouvrir ces pierres par un mortier à la chaux, elles sont donc le plus souvent masquées par ce crépi.

La molasse

Les pierres apparentes sont des blocs de carrière taillés pour les entourages de fenêtres ou de portes ainsi que les marches d'escaliers. Il s'agit en majorité de la molasse, la pierre la plus exploitée en carrière sur le plateau ou encore du calcaire apporté depuis le pied du Jura. La molasse est un grès à ciment carbonaté qui date d'environ vingt à vingt-cinq millions d'années. Cette pierre provient de la consolidation des sables issus de l'érosion des Alpes en formation, déposés tantôt dans des lacs, tantôt dans un bras de mer.

Molasse vient du mot latin « mola » qui a donné en français la meule. La plus résistante à l'usure est le grès coquillier de la molasse marine dite « molière » dont on a fait chez nous les meules, les bornes, des éviers et des marches de perron. C'est l'abondance des coquilles d'une sorte de palourde qui a fourni l'armature en calcite de cette pierre. Il n'est pas rare d'y rencontrer des dents de requin. On en exploite deux variétés dans notre région: la molière jaune à la carrière de Murist (FR) et la molière bleue à Seiry (FR). Cette dernière contient parfois des nodules de sulfure de fer originaires de restes organiques fossiles qui occasionnent des coulures de rouille inesthétiques.

Pour y remédier par la suite on doit procéder à un rhabillage par curetage, recol-

lage de morceaux ou ajout de poudre de pierre liée au mastic suivit d'un ponçage.

La molasse grise d'eau douce dite de Lausanne est un banc gréseux fin verdâtre de la molasse marine que l'on trouve dans la carrière en exploitation de Massonens, (FR). Cette molasse a été utilisée comme pierres de taille et pierres d'angle pour de nombreux bâtiments depuis le Moyen Age. Elle est encore utilisée de nos jours pour la restauration des bâtiments.

Le ciment carbonaté moins abondant dans certains bancs peut entraîner une érosion qui oblige à remplacer ces pierres au fil du temps comme c'est le cas à la cathédrale de Lausanne.

De nombreuses carrières de molasse (Assens, le Mont s/Lausanne...) ou mollière (Martherenges, carrière à meules gallo-romaines et site du Chemin des blés à Chavannes-le-Chêne...) à usage local qui parsemaient autrefois nos campagnes et vallées ont été abandonnées.

Pour les pierres de taille qui ne sont pas très dures comme la molasse, il est important de garder l'orientation du lit de carrière dans la pose afin de minimiser le risque de débitage par le gel-dégel.

Les calcaires

du pied du Jura sont de couleur blanche ou jaune. Ils se sont formés dans des mers profondes de quelques centaines de mètres il y a de cela une centaine de millions d'années.

Le calcaire blanc était exploité à Eclépens. Dans le Nord vaudois, il a souvent servi à l'entourage du porche des granges. On peut encore voir la carrière romaine de calcaire blanc de « la Lance » à Concise où on observe la trace des blocs détachés pour être acheminés par bateau à travers le lac en direction d'Avenches.

Le calcaire blanc a également été exploité pour les bassins de fontaine (carrière des bois de Croy). Le calcaire jaune dit

« pierre d'Hauterive ou de Neuchâtel » a été beaucoup employé au pied du Jura pour les tours de fenêtres (anciennes carrières de Ferreyres, Bonvillars, Chamblon)

Les calcaires gris préalpins de la plaine du Rhône: pierres de Colombey, St-Triphon et carrière de « Sous Vent » à Bex ont été utilisés comme pierres appareillées dans des murs, surtout à Lausanne.

Le tuf

C'est une pierre calcaire vacuolaire, donc légère et facile à tailler à la scie à bois, qui est produite par les sources incrustantes ou résurgences dans les pentes des ravins. On y observe des fantômes de mousses, parfois des empreintes de feuilles. L'âge de ces tufigères qui se forment encore est récent et postérieur au retrait glaciaire: soit au maximum quelques milliers d'années. Bien que nombreux, les gisements étant trop petits, on ne connaît pas de carrières dans le Gros-de-Vaud où il a seulement été employé de façon occasionnelle pour le remplissage des murs. Il en existait une exploitation à Huméoz sur Ollon et une à Corpataux-Magnedens FR.

En guise de conclusion, on rappellera que le réemploi de pierres de taille tirées d'anciens édifices démolis a pu jouer un rôle dont l'ampleur est souvent difficile à apprécier (ancien château de Bercher par exemple...)

Pierre Bugnon, marbrier et
Michel Gratier, pédologue
Château Vieux, Bercher
Novembre 2013





Les molasses jaunes ou bleues



Les pierres de la Molière ou grès coquillier



Les calcaires jaunes ou blancs du Jura



*Carrière de molasse de Massonnens
La molasse se découpe comme du cake
mais plus lentement*



Les tufs



Les granites



*Les moellons de diverses
sortes*

Les renards

Depuis quelques années, vous avez pu remarquer dans le village de fréquentes visites de nos amis les renards. Si certaines personnes se réjouissent d'observer cet animal sauvage, d'autres s'en plaignent au vu des dégâts qu'ils peuvent occasionner ou craignent la propagation de maladies. Petit point de situation à l'arrivée de la belle saison...

Les renards vivant dans les villages de notre région appartiennent à l'espèce nommée renard commun ou renard roux (*Vulpes vulpes*). Le renard se distingue par sa très grande capacité d'adaptation. C'est pour cela qu'il est également qualifié de « malin ». Il peut vivre dans des habitats très différents – tant dans la forêt de montagne isolée qu'au centre-ville de Lausanne. En Suisse, leur population a augmenté après l'éradication de la rage (au milieu des années 80). Pour cette raison et parce que les zones habitées se sont étendues considérablement, les habitats du renard et de l'être humain se superposent de plus en plus. La nourriture abondante est une autre raison pour laquelle les renards s'installent dans nos zones habitées. Ces animaux sont omnivores: les baies, les fruits tombés au sol, les souris, les insectes et les vers de terre font partie de leur régime alimentaire, de même que les **ordures des humains**. En effet, que ce soit en été ou en hiver, il a pris l'habitude de faire ses rondes au village.



Il reste parfois des gamelles de nos animaux domestiques à moitié pleines ou alors des poubelles posées juste devant la porte pour ne pas oublier de les prendre le lendemain pour l'amener aux containers.

Le renard, rusé comme il l'est, ne se fatigue plus à courir après les souris vu que son dîner est parfois servi sur un plateau. Tout cela provoque des nuisances : sacs poubelles éventrés devant chez soi, cris stridents la nuit, plates-bandes labourées, crottes dans la pelouse ou parfois des objets qui disparaissent. Certains spécimens s'avèrent en effet cleptomanes. Ils prennent des chaussures, des pantoufles ou des outils de jardin laissés à leur portée et les déplacent on ne sait où.

Les renards perdent relativement vite la méfiance vis-à-vis de l'être humain. Ils sont tout de même des animaux sauvages et doivent le rester. Car les renards apprivoisés peuvent être problématiques et finalement, la victime sera encore l'animal, qui devra être abattu par le garde-chasse. Cependant, abattre un renard est rarement une solution définitive. Lorsqu'on élimine les renards d'un territoire, celui-ci est rapidement occupé par d'autres individus. De plus, tirer des animaux dans les zones habitées peut être dangereux envers les êtres humains ou les animaux domestiques.

Pour éviter à tout prix d'en arriver à des extrémités pareilles, le problème doit être considéré en amont. Notamment, par la prise de différentes mesures à la portée de tous et toutes.

Il est premièrement vivement déconseillé de les nourrir. Le risque qu'ils deviennent dépendants et qu'ils perdent leur peur de l'être humain est trop grand. Le conflit s'installe alors inévitablement...La devise « un renard nourri est un renard mort » est malheureusement encore trop souvent valable.

Evitons de laisser trainer les poubelles et mettons-les directement **DANS** les containers. Dans la mesure du possible, ne laissons plus de nourriture en dehors de nos maisons et rentrons les écuelles de nos animaux domestiques.

Les individus qui ne montrent pas de crainte vis-à-vis de l'être humain doivent être chassés du jardin, soit en élevant la voix soit en les aspergeant d'eau. Il est également utile d'empêcher l'accès au cachette (par exemple sous les cabanes de jardin) en dehors des périodes de reproduction et en vérifiant bien sûr qu'aucun animal n'y a déjà élu domicile !

Enfin, ne jouez jamais avec les renardeaux même s'ils se montrent confiants.

Sachez aussi que toute utilisation privée de piège à renard sera considérée comme du braconnage. Si la capture d'un renard devient inévitable, il faut dans tous les cas en avvertir les autorités et faire appel au garde-chasse compétent. Il faut également veiller aux périodes de protection (à savoir du 1^{er} mars au 15 juin) pendant lesquelles les jeunes sont élevés et aucun renard ne pourra être tiré.



Un peu de tolérance et un comportement correct devraient alors permettre la cohabitation tout à fait pacifique du renard et de l'être humain.

Si vous désirez en savoir plus, vous trouverez de plus amples informations sur notre nouveau site internet : www.fey-vd.ch

Patrick Pesquet et Cécile Laurent, municipaux

La mise à mort du vieux chêne du Marais, le 2 décembre 1981

Pluricentenaire et seul survivant d'une forêt qui venait depuis les Bouleyres jusqu'au bord du marais, ce vieux chêne n'en montrait pas moins des signes de vieillesse et de faiblesse. De plus, on suspecte un berger, complètement ivre, d'avoir tenté d'y mettre le feu en allumant de la benzine à l'intérieur du tronc déjà évidé par l'âge. La plainte déposée n'aura pas de suite. Le contrat du berger ne sera pas renouvelé (en 1969 ou 1970).



Il va falloir l'abattre. Dominique Laurent étudie l'opération le 2 décembre 1981.

*Auprès de mon arbre
Je vivais heureux
J'aurais jamais dû
M'éloigner d' mon arbre
Auprès de mon arbre
Je vivais heureux
J'aurais jamais dû
Le quitter des yeux*

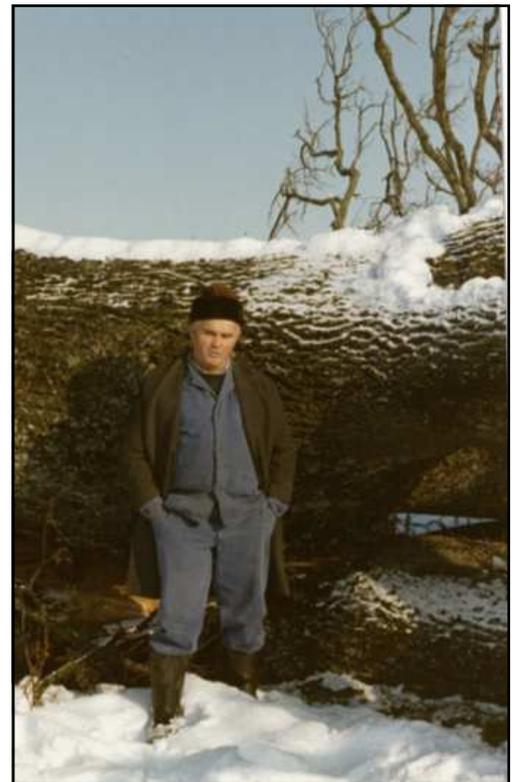
Georges Brassens



On va amarrer solidement cet énorme chêne à deux treuils derrière deux gros tracteurs agricoles afin d'éviter qu'il ne bascule à la renverse en travers de la Rc 414c déjà en mauvais état à l'époque. Albert-Jules Laurent, en salopettes bleues, inspecte l'opération de très près. Eric Laurent, syndic, la pipe à la bouche, supervise cet abattage.



Il faut faire une grosse entaille du côté opposé à la route pour des raisons de sécurité. Le bois est tellement dur que Dominique Laurent devra aiguiser la lame de sa tronçonneuse encore une fois au cours de la taille pour pouvoir découper entièrement la base



Roland Pelet



Et l'opération commence sous le regard de René Jaunin.

Ce chêne passera entièrement en bois de feu et sera misé par Roland Pelet pour 500.- francs. Il en tirera une centaine de stères environ et de nombreux plateaux à fromage et même des plateaux de table découpés dans les branches les plus circulaires. On peut en conclure que cet arbre pesait 100 tonnes environ.

Jean-Marc Laurent



La Société de Jeunesse de Fey

Composée de 16 ratons, a pour but de réunir les jeunes de notre village (et alentours), lors d'activités, de sorties, d'organisations de manifestations et bien d'autres moments riches en rencontres et amitiés.

La Jeunesse de Fey ne manque pas de se montrer active pour offrir à notre commune des instants de partages et de convivialités.

Chaque début d'année, nous organisons le **Souper du Petit Nouvel-An**. Lors de ce souper, les habitants en profitent pour : se souhaiter une « bonne année », se faire servir une délicieuse chinoise en pen-



sant uniquement à savourer le repas (fini la vaisselle des fêtes de fin d'année !), gagner un prix à la tombola, confier leurs enfants jusqu'à 23h à la Jeunesse, rencontrer un voisin ou raton encore inconnu, digérer le tout en quelques pas de danse, et surtout, passer une excellente soirée ! Nous tenons à remercier tous les participants car ce souper reste chaque année un succès pour la Jeunesse et la vie de notre village.



L'édition 2015 se déroulera le 10 janvier.

Le 16 mars 2013, nous avons collaboré avec la société de gymnastique de Fey, pour effectuer, à la suite de la journée Cross, une soirée de jeunesse. Sous le thème d'un « Après-Ski », l'ambiance était au rendez-vous et la neige a fait son apparition.

L'année se poursuit et la Jeunesse a le plaisir de faire perdurer l'une des plus anciennes traditions de la société, la **Course aux œufs** de Pâques. Cette année, elle aura lieu **le 20 avril à 15h sur la place de l'église**. Elle se compose de deux parties : la course en elle-même et la semaine qui la précède. Durant toute la



semaine, nous menons notre quête de maison en maison afin de récolter les œufs. Après avoir rempli nos paniers et passé quelques courtes nuits, nous préparons la piste. Deux filles et deux garçons s'affrontent devant les habitants venus les supporter autour d'un verre de vin chaud. Nos deux chers « pétouflards » en profitent également pour sortir de leur cachette afin d'effrayer les courageux enfants osant s'approcher d'eux. En fin d'après-midi, nous invitons les anciens membres. Nous nous rendons par la suite jusqu'au refuge à pied afin de déguster un verre de Clairette pour l'apéritif. Nous rentrons vite avant la nuit et nous retrouvons l'ambiance du Café Central de notre village pour y manger les œufs avec tous nos invités.



Le début de l'été est synonyme pour nous des grandes fêtes et des grands rassemblements des Jeunesses Vaudoises telles que le Rallye FVJC, les Girons FVJC et le Challenge UJGDV. Ces manifestations rassemblent tous les sports « fédérés » ; le volley, le football, l'athlétisme, la course à pied, le tir à la corde, la lutte, le tir, la pétanque ainsi que toute les sociétés de Jeunesses. (Plus d'info sur www.fvjc.ch)





Durant l'année 2013, la jeunesse n'a pas manqué de participer à leurs sports favoris qui sont la pétanque, le volley ainsi que l'équipe de tir à la corde masculine remise sûr pied ! En tant qu'adeptes de pétanque, nous avons avec plaisir géré le tournoi de pétanque du 1^{er} août avec la Municipalité. Nous félicitons encore « Les Gamenets » vainqueurs sur leur habituel terrain. Cet été fut aussi marqué par la magnifique cantonale (ayant lieu tout les 5 ans) à Colombier-sur-Morges.

Suite au repos de la fin de l'été, les ratons ressortent leurs museaux pour tenter de proposer une activité de saison au village. Les années précédentes des raisinées ou soirées de jeunesses étaient au programme, mais en 2013, nous nous sommes lancés dans l'organisation d'**une première balade gourmande**. D'après les nombreux échos entendus, nous pouvons dire que ce fut une réussite ! Ceci grâce aux participants, aux particuliers qui nous ont fourni les lieux et les plats mais surtout (et c'est le cas de le dire) « nous avons eu de la chance avec le temps ! ». Cette journée fut ensolleillée et pleine de gourmandise, joie et bonne humeur.



La fin d'année approche et nous devons encore prendre part à un dernier gros événement, le **Téléthon des Jeunesses**. Nous récoltons années après années des fonds en faveur du téléthon suisse. Le 7 décembre 2013, suite à notre vente de pâtisserie et notre aide à la déchetterie, nous avons amené d'un bon pas vos généreux dons au moyen d'un transport non-motorisé, jusqu'à Echallens, où s'est déroulé la 15^{ème} édition du Téléthon des Jeunesses. **Les 5 et 6 décembre 2014**, la manifestation aura lieu à **Bioley-Orjulaz**.

Téléthon 2013
MOBILISEZ VOUS !



C'est sur cet événement que notre année 2013 se termine. Nous espérons que les animations que nous organisons permettent à favoriser la convivialité au sein du village. Nous en profitons par ailleurs pour remercier la Municipalité qui nous soutient chaque année pour nos manifestations.

Comme vous avez pu le constater, nos activités occupent les membres tout au long de l'année. Elles permettent de nous retrouver, de passer des bons moments ensemble, que se soit lors des soirées ou lors des préparations de nos manifestations. La Société de Jeunesse accueille tous les jeunes ayant plus de 16 ans révolus et ayant terminé leur scolarité obligatoire. Mais cela n'empêche pas de déjà prendre contact avec nous bien sûr. L'âge limite est de 30 ans ou alors le mariage, car en effet, on est un peu moins jeune après.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à m'envoyer un mail, pesquet1044@hotmail.com, ou alors tout simplement prendre contact avec l'un d'entre nous.

Muriel Pesquet
Présidente

Aménagement du réseau d'eau

L'évacuation des eaux se partage en deux parties. D'un côté les eaux claires (EC), c'est tout ce qui est eaux de pluie. Et de l'autre les eaux usées (EU), c'est-à-dire les eaux des toilettes, lavabos, douches, etc.

Tous ces couvercles, grilles, regards, et autres qu'il y a sur les routes, chemins ou dans votre jardin sont des lieux de jonction ou de réunion des conduites. Souvent ils sont par paire car les EU et EC sont généralement parallèles, car posés dans la même fouille. Mais il arrive parfois d'avoir des surprises sur des anciennes conduites, du temps où les EU partaient dans les fosses à purin et les EC dans la rivière.

Aujourd'hui, grâce à des relevés faits suite à différentes réfections et à la mise totale en séparatif des eaux (c'est-à-dire que les eaux claires et les eaux usées sont séparées), nous avons un plan précis d'où passent les conduites. Il s'agit du Plan Général d'Évacuation des Eaux (PGEE).

En ce qui concerne l'évacuation des eaux claires, celles-ci vont toujours à la rivière. Vous avez sans doute constaté que notre village est sur un seul bassin versant. La quasi-totalité des eaux partent dans le Sauteru ou dans la Foirause, deux rivières qui coulent en direction de Rueyres. Lors des fortes pluies de novembre, nous avons pu remarquer que l'eau s'écoulait très bien et qu'aucun bâtiment n'a été inondé. Cela prouve que notre réseau est bon.

Pour les eaux usées, elles coulent toutes en gravitaire jusqu'à la STEP, située à côté de la déchetterie. Excepté les maisons à la sortie du village en direction d'Echallens. Les EU de ces bâtiments sont pompées pour passer la « bosse » afin de rejoindre le réseau principal. Quelques bâtiments ont encore une fosse privée. Il s'agit de maisons isolées telles qu'au Moulin des Engrins, côté Peyres-Possens.

Ces eaux usées sont donc traitées à la Station d'Épuration. Les boues sont séparées de l'eau et sont ensuite acheminées à la STEP de Bercher pour être déshydratées. Un employé de la STEP de Bercher vient contrôler chaque jour si tout se passe bien

dans notre station et fait des prélèvements et des réglages. Le Canton passe également une fois par mois pour faire des analyses.

Grâce au partenariat avec la commune de Bercher concernant l'employé communal et également avec une entreprise spécialisée dans ce domaine, nous avons pu optimiser notre traitement des EU et nous avons des résultats satisfaisants. Quelques travaux d'entretien ont aussi été réalisés pour y parvenir.

Bien sûr, cela a un coût. C'est donc avec la taxe sur l'épuration que nous pouvons entretenir notre réseau et faire les interventions lorsqu'elles sont nécessaires.

Cependant, il y a un petit bémol. Notre STEP arrive gentiment à saturation et nous réfléchissons à plusieurs solutions afin de pouvoir mieux absorber le nombre croissant d'habitants dans notre village.

Néanmoins, il y a des règles à respecter concernant l'évacuation des eaux. Comme dit précédemment, les EC vont à la rivière, sans filtre ni traitement. Il ne faut donc rien jeter dans les grilles ou les regards ouverts. Car tout ce qui part dans ces conduites (mégots de cigarettes, eau de lavage de la voiture, lavage des toits, déchets, etc) polluent les cours d'eau et les microsystèmes s'y trouvant.

Pour les EU, les toilettes ne sont pas des poubelles. Il ne faut pas jeter de déchets non plus car cela peut boucher le tamiseur qui se situe à l'entrée de la STEP. Excepté le papier hygiène, tout le reste va aux ordures ménagères.

Soyons conscients que les grilles ne sont pas des poubelles et qu'un simple geste peut dérégler soit une station d'épuration ou soit la vie dans une rivière.

Patrick Pesquet
Municipal des Eaux et Forêts



*Elle participe au bon développement
et à la croissance de votre enfant,
améliore la condition physique,
entraîne la patience et la concentration,
permet de se faire des amis,
tout cela en s'amusant, c'est la*

GYMNASTIQUE

**Société de gymnastique
de Fey**

Patrick@laurentsa.ch
021 887 70 41
(heures de bureau)

Minis (1P/2P) jeudi 16h30-17h30

Moyens (3P/4P/5P) jeudi 17h30-18h45

Sport et jeux (6P/7P/8P) jeudi 18h45-20h



**Vingt-sept stères de bois s'évaporent
dans la nature**

Depuis l'automne 2011, Jean-Louis Pesquet, son fils Patrick et Dominique Laurent se sont fait dérober 27 stères de bois de feu stockés en forêt. De quoi chauffer deux villas pendant une année

$2 \times 2 = 4$ / $4 + 10 = 14$ / $14 + 10 + 3 = 27$. Jean-Louis Pesquet, son fils Patrick et Dominique Laurent peuvent refaire les calculs dans tous les sens, depuis l'automne 2011, c'est bien 27 stères de bois qui ont disparu de leur lieu de stockage

dans les forêts des environs du village de Fey dans le Gros-de-Vaud.

Face à l'impossibilité de surveiller efficacement les 150 km de chemin forestier du triage de St-Cierges, ils ont choisi de médiatiser leurs déboires. «On espère que ça incitera ceux qui se servent à modifier leurs habitudes. Et les promeneurs à être plus attentifs», se justifie Patrick Pesquet, qui est aussi municipal en charge des forêts.

Garde forestier du triage, Marcel Giger rappelle que les voleurs sont doublement en infractions: «le

Service Défense Incendie et Secours du Gros-de-Vaud

***Vous appréciez l'esprit d'équipe?
Vous souhaitez rendre service à la population?
Vous souhaitez vivre de nouvelles expériences?
Le SDIS Gros-de-Vaud vous attend!***



Tout au long de l'année, les femmes et les hommes ayant 18 ans révolus, motivés, disponibles et en bonne condition physique peuvent contacter le commandant afin de lui faire part de leur intérêt à devenir sapeur-pompier volontaire.

Début novembre, une soirée de recrutement est organisée. Lors de cette soirée, à laquelle vous devrez assister, les points suivants seront abordés :

- Conditions pour devenir sapeur-pompier volontaire
- Organisation et fonctionnement du SDIS Gros-de-Vaud
- Perspectives d'évolution
- Présentation du matériel et véhicules
- Petit test physique

En 2014, la soirée de recrutement aura lieu le jeudi 6 novembre à 19h30 à la caserne d'Echallens.



En fin d'année, vous recevrez un courrier contenant toutes les informations relatives à votre incorporation.

Vos premiers pas en tant que sapeur-pompier volontaire:

Durant votre première année, vous serez incorporés dans un détachement d'appui (DAP) en fonction de votre lieu de résidence. Au printemps, vous effectuerez votre formation de base (cours FB01 sur 2 journées) puis participerez à quatre exercices durant l'année.

Perspectives d'évolution:

Les années suivantes, les personnes motivées peuvent effectuer diverses formations afin d'approfondir leurs connaissances. En fonction de vos capacités, vous aurez la possibilité de suivre la formation de base de porteur d'appareil respiratoire isolant (ARI) qui vous permettra d'intégrer le détachement de premiers secours (DPS). Une fois incorporé au DPS, d'autres formations pourront être effectuées comme formation sac anti-chutes, permis de conduire pour véhicules du feu (avec formation machiniste), etc...

Le SDIS du Gros-de-Vaud se réjouit de pouvoir compter sur de nouvelles personnes motivées par le travail du sapeur-pompier volontaire (toutes les infos sur www.sdis-grosdevaud.ch) !

A savoir également qu'une solde est versée à chaque sapeur suivant les exercices et interventions effectués. De plus, cette solde n'est pas imposable.

Je tiens également à remercier les sapeurs de notre village qui font partie du SDIS Gros-de-Vaud. Il est toujours important de souligner les efforts de ces personnes pour le bien de la collectivité et leur engagement pour sauver des biens et parfois des vies.

Patrick Pesquet
Municipal des Eaux et Forêts

Soirée la Voix des chênes, chœur mixte de Fey-Rueyres



Jeudi, vendredi et samedi 18, 19 et 20 avril 2013, la Voix des Chênes a donné trois soirées annuelles à la grande salle de Fey transformée pour l'occasion en un luxueux palace flottant dont le public a occupé toutes les places lors de chaque représentation.

La croisière musicale qui était proposée, sous le titre «Pâques est beau... et Fey-rit» a séduit un public conquis d'avance.

Au cours de ces excellentes soirées, le chœur mixte de Fey-Rueyres, placé sous la direction de Claire Petter (qui fête ses quinze ans à la baguette) et accompagné au piano par Jean-Daniel Favre et grâce aux sketches des Confeyttis, a mené son public... en bateau durant plus de deux heures d'un spectacle alliant chansons et humour à parts égales pour un résultat des plus réussis. A l'année prochaine pour de nouvelles aventures...en chansons!

Jean-Marc Laurent d'après et avec l'autorisation de l'Echo du Gros-de-Vaud

FC-FEY Sports



Location de la buvette du terrain de football :

- Salvisberg Eliane et Yvan, tél. 021 887 75 16

Matchs printemps 2014 (@ = matchs à Fey) / coup d'envoi 09H45

1963-2013

Date	Equipe	Date	Equipe
Di 23.03.2014	FC Bottens II	Di 11.05.2014	FC Cossonay II
Di 30.03.2014	Yverdon-Sports FC @	SA 17.05.2014	FC Essertines
Di 06.04.2014	FC Illiria Payerne II	Di 25.05.2014	FC NGV IB
Di 13.04.2014	FC Combremont @	Di 01.06.2014	FC Poliez-Pittet II @
Di 27.04.2014	FC Bercher II		
Di 04.05.2014	FC Villars-Tiercelin @		

Nous cherchons actuellement :

- un arbitre
- un entraîneur
- des joueurs

contacts@fc-fey.ch

Population de la commune au 31.12.2013

Arrivées

Desmeules	Francine	Route de Sugnens	19.03.1949	01.01.2013
Annen	Christian	Route de Sugnens	17.06.1952	01.01.2013
Daiz	Richard	Place de l'Eglise	15.03.1967	01.01.2013
Daiz	Isabelle	Place de l'Eglise	10.07.1968	01.01.2013
Dietler	David	Route d'Echallens	22.06.1989	01.01.2013
Daiz	Maïsa	Place de l'Eglise	17.02.2006	01.01.2013
Panto	Anaïs	Route d'Echallens	11.01.2013	11.01.2013
Caienar	Valentin	Impasse de la Grande Lignée	19.04.1989	18.02.2013
Pavillard	Vincent	Route de Possens	09.02.1991	18.02.2013
Bezençon	Audrey	Route de Possens	16.05.1992	18.02.2013
Ianz	Guy	Chemin de la Bégude	18.05.1976	28.02.2013
Dubuis	Patricia	Chemin du Gottrau	01.01.1979	04.03.2013
Dubuis	Nicolas	Chemin du Gottrau	18.02.1982	04.03.2013
Dubuis	Raphaël	Chemin du Gottrau	01.11.2009	04.03.2013
Dubuis	Louane	Chemin du Gottrau	19.05.2012	04.03.2013
Steiningar	Kimmo	Chemin du Mont	05.03.2013	05.03.2013
Bossy	Valentin	Chemin du Mont	22.03.2013	22.03.2013
Godel	Laurent	Chemin du Gottrau	16.10.1971	01.04.2013
Aubry	Marc	Chemin de Dournel	01.08.1973	01.04.2013
Aubry	Sonia	Chemin de Dournel	22.10.1976	01.04.2013
Godel	Laure	Chemin du Gottrau	28.12.1979	01.04.2013
Marguet	Jean	Rue de la Mécanique	17.10.1988	01.04.2013
Ruiz Pineda	Rocio	Rue de la Mécanique	04.08.1989	01.04.2013
Godel	Arno	Chemin du Gottrau	09.07.2009	01.04.2013
Aubry	Eliott	Chemin de Dournel	25.09.2009	01.04.2013
Aubry	Hugo	Chemin de Dournel	09.08.2011	01.04.2013
Charrotton	Mélanie	Route d'Echallens	08.06.1985	10.04.2013
Aubry	Achille	Chemin de Dournel	16.04.2013	16.04.2013
Toma	Iordache	Chalet du Pâturage	09.09.1968	20.04.2013
Ferreira da Silva Neves	Leonel	Route de Possens	14.05.1961	25.04.2013
Beyeler	James	Rue de l'Ancien Four	25.01.1969	01.05.2013
Baconnier	Noëlle	Route d'Echallens	23.11.1980	01.05.2013
Baconnier	Samuel	Route d'Echallens	16.09.1981	01.05.2013
Pollien	Raphael	Chemin du Gottrau	17.07.1986	01.05.2013
Pollien	Corinne	Chemin du Gottrau	26.09.1987	01.05.2013
Baconnier	Pierre	Route de Vuarrens	15.04.1954	05.05.2013
Pernet Beaud	Anne-Lise	Route de Vuarrens	21.07.1955	05.05.2013
Cornuz	Emilie	Route de Possens	13.06.2013	13.06.2013
da Silva Tripeça	Euclides	Route de Sugnens	11.09.1971	17.06.2013
Stern	Luca	Chemin de la Bégude	26.06.2013	26.06.2013
Williams	Andrew	Route d'Echallens	28.12.1963	03.07.2013
Rychtecky Williams	Simona	Route d'Echallens	25.06.1973	03.07.2013
Williams	Joalim	Route d'Echallens	31.05.2012	03.07.2013
da Costa Marques	Amândio	Route de Sugnens	28.02.1960	15.07.2013
Gomez Ortega	Ruben	Chemin de Loverens	14.03.1991	21.07.2013
Gillard	Sandra	Route d'Echallens	03.05.1965	01.08.2013
Gillard	Maeva	Route d'Echallens	23.01.1998	01.08.2013
Caienar	Alexandra-Iulia	Impasse de la Grande Lignée	29.10.1994	25.08.2013
Anciães Rodrigues	José	Chemin du Collège	13.08.1965	12.09.2013
Glauser	Christian	Impasse de la Grande Lignée	06.04.1960	01.10.2013
Weissbrodt	Nathalie	Chemin du Gottrau	17.09.1983	01.11.2013
Bleiker	Oliver	Chemin du Gottrau	24.04.1985	01.11.2013
Roy	Anita	Impasse de la Grande Lignée	13.01.1964	16.11.2013
Roy	Camille	Impasse de la Grande Lignée	12.08.1993	16.11.2013
Pittet	Fabrice	Chemin du Gottrau	11.07.1977	18.11.2013
Rüegger	Katia	Chemin du Gottrau	16.04.1978	18.11.2013
Rüegger	Léo	Chemin du Gottrau	18.10.2011	18.11.2013
Ochsenbein	Jennifer	Chemin de la Bégude	27.01.1989	01.12.2013

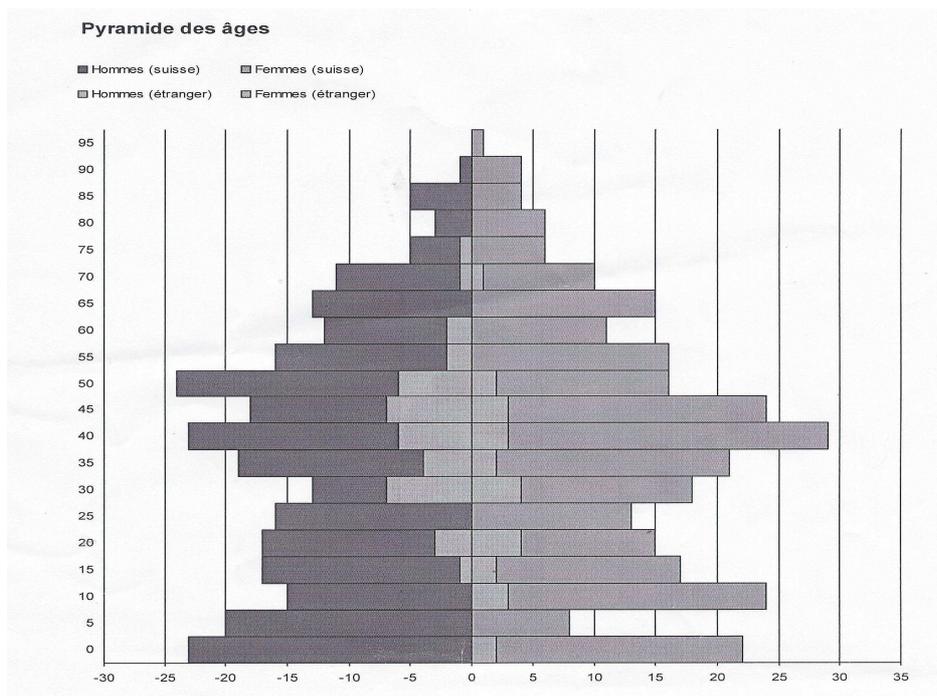
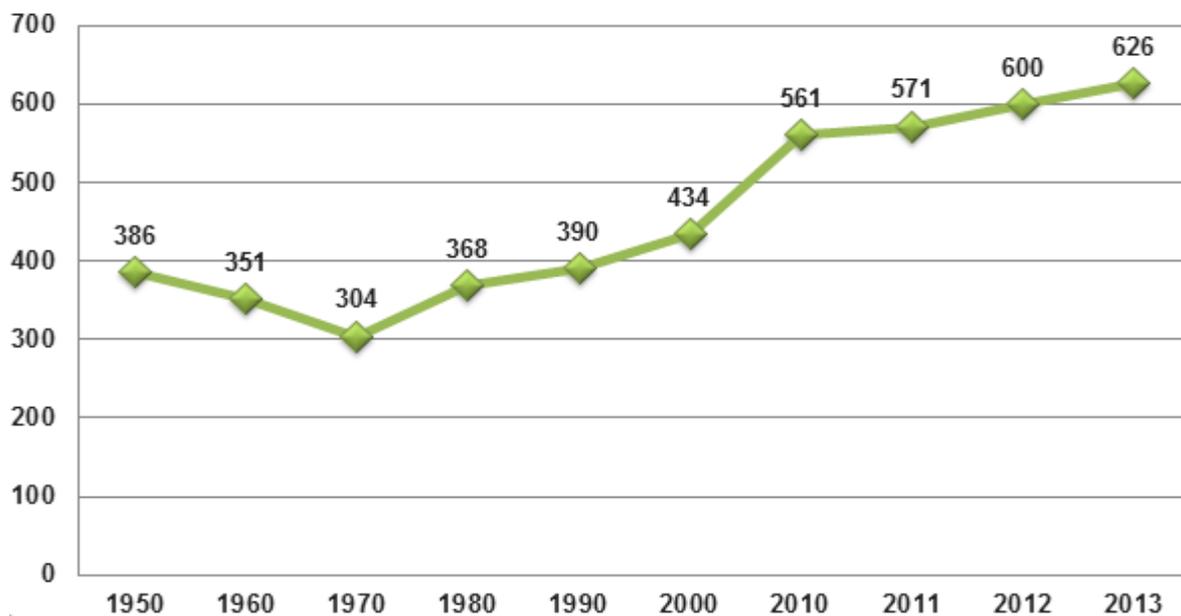
Décès

Debétaz	Roger	Route d'Echallens 16	15.01.2013	1918
Laurent	Muriel	Route de Vuarrens 4	24.07.2013	1927
Braillard	Denise	Route d'Echallens 41	13.10.2013	1936

Mariages

Pollien	Corinne	Ch. du Gottrau 3	21.06.2013
Pollien	Raphaël	Ch. du Gottrau 3	21.06.2013
Varela	Sandrine	Ch. du Châtelard 14	21.09.2013
Varela	Jesus Manuel	Ch. du Châtelard 14	21.09.2013

Evolution de la population



L'avenir du futur

1'000 habitants à Fey, 1'000'000 d'habitants dans le Canton de Vaud et 10'000'000 d'habitants en Suisse en 2050 ou avant ?

Naissances

Ce sont 8211 naissances qui ont été comptabilisées dans le canton de Vaud en 2012. Parmi celles-ci, 4233 (ou 51,6%) concernent des garçons et 3978 des filles. Au total, ces bébés se sont vu attribuer quelque 3000 prénoms différents, avec une diversité supérieure chez les filles. Les prénoms les plus fréquents sont Emma, Zoé et Chloé pour les filles, et de Gabriel, Noah et Luca pour les garçons. On note que les Arthur ou les Olivia sont plus populaires dans le canton de Vaud que dans le reste de la Suisse romande, au contraire des Nathan ou des Léa.

Taux de fécondité

Le nombre moyen d'enfants par femme (indicateur conjoncturel de fécondité, ou ICF), qui avait diminué en 2011 (passant de 1,65 en 2010 à 1,60 en 2011) remonte et s'élève à 1,63 en 2012. Il est plus élevé chez les étrangères (1,87) que chez les Suissesses (1,50). La tendance à la hausse des naissances et de la fécondité est visible aussi au niveau suisse, mais le nombre moyen d'enfant par femme est plus élevé dans le canton de Vaud (1,63 contre 1,53).

Evolution de la population de Fey depuis 1850

La population de Fey était de 513 habitants en 1850. Elle est descendue à 447 habitants en 1880, puis elle est remontée à 498 personnes en 1910. Avec une centaine de logements en moins que de nos jours (appartements ou maisons) les 500 habitants des années 1900 qui n'avaient pas un lit chacun, dormaient à deux ou trois ensemble, les petits enfants tête-bêche aussi longtemps que cela était possible. Ajoutons que les maisons n'avaient ni toilettes, ni salle de bains, pas de télévision ni de radio non plus, encore moins de chambre à lessive ou de lessiveuse automatique. Le joli temps passé était-il si joli ?

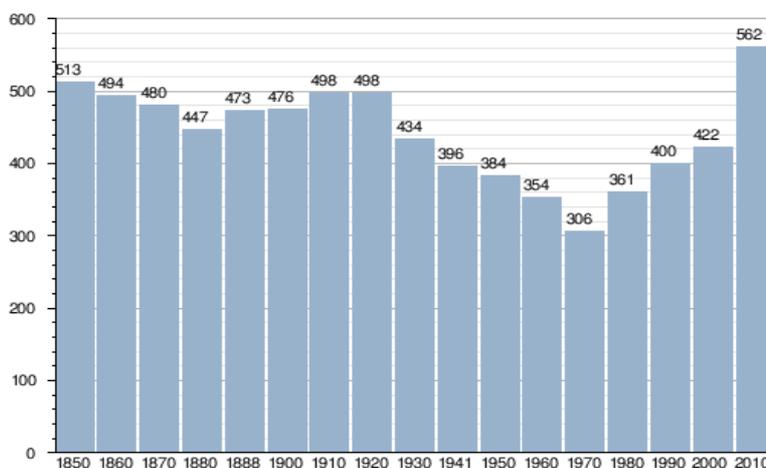
Le nombre d'habitants a baissé ensuite à 306 en 1970 avant de presque doubler en quarante ans et de remonter à 562 en 2010.

Le village de Fey a manqué de peu de passer sous la barre des 300 habitants en 1970. Si la population avait continué de diminuer, l'avenir de Fey en tant que commune politique aurait été fort compromis.

A cette époque, il n'y avait plus assez d'élèves pour remplir les deux classes du collège du village, cinq années ensemble dans la classe des petits, cinq années ensemble dans la classe des grands, quelques élèves à la classe supérieure de Bercher et quelques élèves au collège d'Echallens. Faute d'effectif suffisant, la classe des grands allait fermer en 1970 quand une famille de quatre enfants arrivée à Fey inopinément a réussi à la sauver pour une année. Un groupement avec Bercher et Rueyres a été nécessaire en 1971. Une des deux classes de Fey devra rester fermée jusqu'en 1975 pour s'ouvrir à nouveau lorsque la population des villages du groupement a commencé à s'accroître.

Le graphique suivant résume l'évolution de la population de Fey entre 1850 et 2010. Nous comptons 626 habitants environ en fin 2013, en comptant les permis de courts séjours.

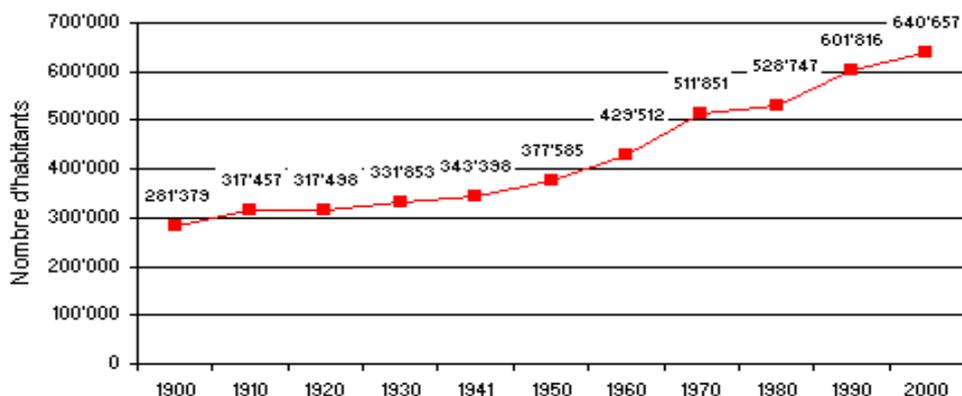
La population s'est accrue en raison de la construction de nombreuses maisons d'habitation et de la création de nombreux appartements dans les fermes sans activité agricole en zone de village et aussi d'une légère augmentation de la natalité.



Évolution de la population de Fey depuis 1850
Source OFS

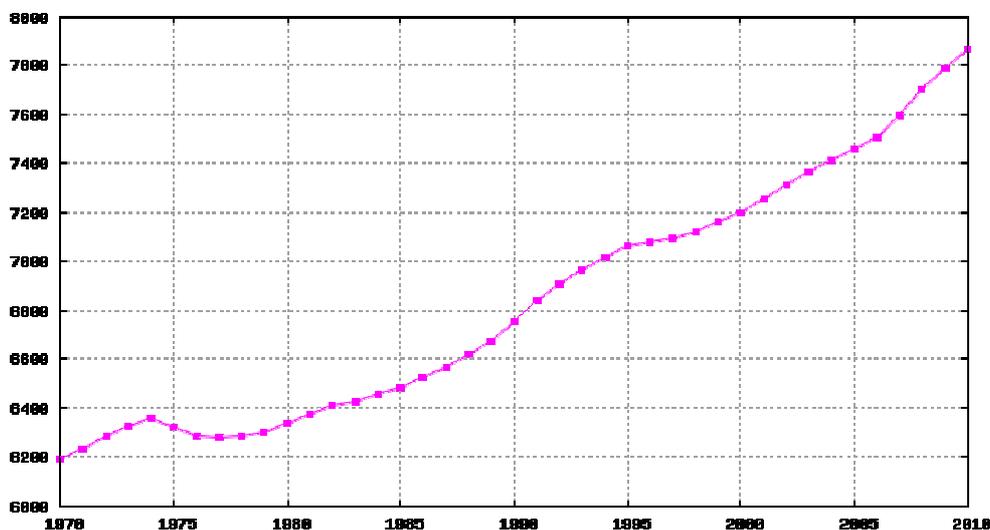
Population du Canton de Vaud

Population résidante du canton de Vaud, 1850-2000



La population du Canton de Vaud a plus que doublé depuis 1900 en raison de la bonne situation économique, de l'attrait du paysage, de la qualité des infrastructures, des écoles, de soins médicaux, de la qualité de la vie et d'une très faible délinquance.

Population de la Suisse



La population suisse s'est accrue de 1.6 million habitants en 40 ans soit depuis 1970. La population actuelle en 2013 a dépassé les 8 millions. Il y avait 23 % d'étrangers en Suisse en 2012, soit 1.9 million environ (14,7 % en 1910 déjà). L'accroissement de la population de nationalité suisse est presque exclusivement dû aux naturalisations, nombreuses depuis 1998. On constate aussi un fort afflux de résident étrangers pour les mêmes raisons que pour le Canton de Vaud.

A ce total il faut ajouter 716'000 Suisses environ qui vivaient hors des frontières nationales au 31 décembre 2012

Tant dans le Canton de Vaud que dans la Suisse, la population a augmenté principalement dans les zones urbaines ou proches des villes le long des voies de communication.

Le réseau autoroutier a été prévu à la fin des années 1950 pour une Suisse censée compter 800'000 voitures.

Les immatriculations de véhicules en Suisse n'ont jamais cessé de progresser depuis cette période. Le pays compte désormais près de 5,6 millions de véhicules à moteur de toutes catégories pour 8 millions d'habitants.

D'après le Service des automobiles du Canton, notre commune comptait à la fin de l'année 607 véhicules à moteur immatriculés, soit 383 voitures de tourisme, 55 véhicules utilitaires légers, 1 camion, 2 chariots à moteur, 5 véhicules de travail, 52 tracteurs, 30 motocycles, 3 motocycles légers, 59 remorques, 1 plaque professionnelle et 16 cyclomoteurs. Les vélos et trottinettes ne sont pas immatriculés.

Donc 607 véhicules immatriculés pour 635 habitants nous amèneraient à 971 véhicules immatriculés pour 1'000 habitants si on arrive à ce nombre. Où seraient-ils stationnés ??

Comment imaginer une Suisse de dix millions d'habitants au niveau des routes, des autoroutes, des lignes de chemin de fer, de l'enseignement, des hôpitaux, de la défense, de la sécurité de l'approvisionnement en nourriture et en énergie, de l'aménagement du territoire etc...etc... Chacun répondra à ces questions selon ses idées mais certainement pas une Suisse de 10 millions d'habitants possédant tous deux voitures ainsi que deux ou trois logements pour chaque famille, ni un village de Fey de 1000 habitants, propriétaires de 2'000 véhicules en tout.

Mais que ce serait-il passé si la population avait continué de diminuer dans notre village et ailleurs ?

Bonne réflexion.

Jean-Marc Laurent

Le Chameau, tradition locale disparue (article dans lequel on va parler du chœur d'homme de Fey, de la grande salle et de la vie locale en 1954)



Le chameau est conduit au licol par Albert Thomas

Cette photo a été prise devant la gare de Fey et plus particulièrement devant le local à marchandises vraisemblablement en 1954, un lundi du mois de février. Albert Thomas, le conducteur du chameau, fut le dernier représentant de la grande famille des Thomas, habitant Fey et originaire de cette commune. Cette famille, encore nombreuse dans notre village au début du XXème siècle, s'est éteinte dans les années 1970 avec le décès de Mina Laurent-Thomas, tenancière du Café central jusqu'après la guerre. Le maquillage des hommes qui accompagnaient le chameau avait été effectué par Albert Jaunin au Juge, agriculteur, peintre de décor et maquilleur de théâtre amateur, décédé en 1964.



Sur cette photo c'est encore Albert Thomas qui tient le licol du chameau devant le château cette fois.

Le chameau et ses accompagnants allaient de maison en maison récolter des saucisses

aux choux qui étaient enfilées sur une barre en bois afin de bien les mettre en évidence pour autant qu'il ne gèle pas. Un panier était à disposition pour recevoir l'argent de la part des familles qui n'avaient plus de saucisses ou qui ne faisaient pas boucherie.

Le chameau, construit sur une échelle portée horizontalement sur les épaules de deux hommes cachés sous le rembourrage des bosses, était promené dans le village par des jeunes gens, accompagnés par moment par des jeunes filles, le lundi qui suivait la représentation théâtrale du chœur d'hommes, mais pas forcément chaque fois. Les représentations de cette société avaient lieu à la fin du mois de février ou au début du mois de mars de chaque année, le dimanche après-midi pour les enfants et pour les personnes âgées et le dimanche soir pour les adultes. En plus des chants appris pendant l'hiver sous la direction de l'instituteur promu directeur du chœur d'hommes quand il avait les connaissances musicales nécessaires, un mélodrame larmoyant était représenté avec au moins un crime sur scène. Mais la morale était sauve car les vilains étaient punis à la fin de la pièce, vers minuit, et les amoureux transis pouvaient filer leur grand amour à l'abri de la méchanceté humaine. .



Sur scène, interprétant «la Roulotte aux sortilèges», Lucette Bertholet, institutrice à Fey, dans le rôle principal ainsi que Roger Apothélox et Eric Buffat, figurants.

Le rôle principal est tenu par l'institutrice du village, jeune femme grande, mince, jolie, divorcée et seule de 36 ans qui fait bouillir le sang des messieurs, jeunes et moins jeunes, célibataires ou mariés. Elle décèdera à 94 ans en 2010 à Lausanne.



Emmanuel Laurent a décidé de réserver un mauvais sort à Roland Jaunin. Mais le crime ne paie pas.

Jusqu'après la guerre, les soirées théâtrales avaient lieu dans la salle située « Sur le Four » remplacée actuellement par les bureaux communaux. Mais comme ce local se trouvait trop petit, les représentations vont se tenir par la suite au battoir lorsqu'il sera transformé, local plus vaste, qui est devenu depuis la grande salle et la salle gymnastique.

La salle du haut du battoir sera lambrissée en 1946 ou 1947 aux frais de la commune pour la somme de 13'000.- francs pour devenir la grande salle telle qu'elle est encore actuellement avec les mêmes lambris. La scène n'existait pas encore. Elle sera construite en maçonnerie vers 1955. Auparavant, elle devait être montée chaque fois sur des tréteaux amovibles puis démontée après la soirée. Pour inviter la municipalité à effectuer ce lambrissage, la Jeunesse de Fey avait décidé de payer une surface de 100 m² de plancher, plancher amovible lui aussi qui devait être mis en place puis enlevé lors des soirées. La commune a pris à sa charge aussi le reste du plancher dont la partie centrale, le pont de danse, parfois clôturée par des pare-neige, était saupoudré de flocons de savon pour que les danseurs puissent faire

tournoyer leurs cavalières avec aisance. A la dissolution de la société du battoir, après la guerre, ce qui est maintenant la grande salle deviendra propriété de la commune, la Société de laiterie conservant l'usage du sous-sol comme abri agricole et dépôt de marchandises. Dans les années 1980, la commune reprendra l'entier de la jouissance du bâtiment en contrepartie d'une aide financière à la Société de laiterie pour construire le hangar qui se trouve actuellement au chemin de la Bégude. La grande salle a été agrandie en 1971 par la construction de l'entrée des escaliers et des toilettes.

Mais revenons au chameau et à ses conducteurs. Certaines années, le lundi qui suivait la représentation, dans la journée, les hommes, jeunes mais parfois moins jeunes aussi, tous agriculteurs ou presque, grimés par oncle Albert, allaient de maison en maison ramasser des saucisses ou de l'argent. Selon l'humeur du moment et selon la manière dont ils étaient reçus, le chameau pouvait courir devant la maison, entrer dans le corridor et même parfois aller se coucher dans la cuisine, le temps pour ses conducteurs de boire une bouteille de vin.

Malgré une fin de journée parfois pénible pour certains, les saucisses étaient mangées, le soir même, par les membres du chœur d'hommes, les actrices et les acteurs.

Cette tradition destinées à amuser les enfants, à divertir les adultes et animer le village s'est estompée depuis la guerre et depuis le départ de notre village d'Albert Thomas, devenu âgé. La dernière sortie de cet amusant animal a eu lieu en 1966. On peut penser qu'il s'agissait là d'un reste d'un carnaval local interdit lors de la Réforme mais toléré sous cette forme.

Jean-Marc Laurent d'après les indications de Willy Métraux et les photos de la famille Boucard

Carnet rose



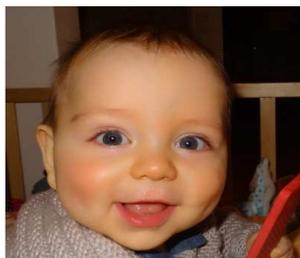
Anaïs Panto
née le 11.01.2013



Kimmo Steininger
né le 05.03.2013



Valentin Bossy
né le 22.03.2013



Achille Aubry
né le 16.04.2013



Emilie Cornuz
née le 13.06.2013



Luca Stern
né 26.06.2013



Eliot Bourgeois
né le 18.11.2013

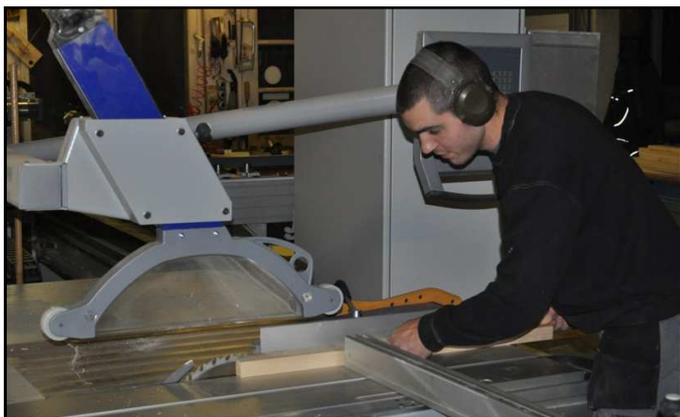


Réponses «en direct du passé » page 20 :

- la maison d'Ernest Dutoit à la rue de l'Ancien-Four
- David et Baptiste Laurent
- De gauche à droite Pierre Jaunin, Eliane Laurent, Eric Laurent, Hedwige Jaunin, Liliane Bovet, Serge Bovet, René Jaunin, Christiane Laurent, Marianne Dupertuis, William Dupertuis à la guitare, Jean-Louis Wagnière, Muriel Laurent et Willy Laurent, Rose-Marie Jaunin est cachée derrière Liliane Bovet (on ne voit que ses cheveux).
- Gabrielle Debétaz
- Thierry Boucard
- De gauche à droite :David Freymond, Roland Jaunin, Marcel Jaunin, Georges Boucard, Emmanuel Laurent (derrière), Pierre Broyon, Jacques Ruschetta, Yves Brochon (derrière), René Salvisberg, Arnold Cailat, moniteur, Willy Laurent, Pierre Jaunin et Albert Jaunin.
- Manu Laurent de Bercher et Rolinet bien sûr

Nos concitoyens s'illustrent

Julien Pelet, meilleur apprenti menuisier du Canton de Vaud



Après quatre ans d'apprentissage, Julien Pelet a obtenu de brillants résultats aux examens finaux en remportant le meilleur résultat de sa volée des quarante-trois apprentis vaudois en menuiserie.

Après une scolarité en VSB, c'est tout naturellement au gymnase que Julien a continué ses études. Mais, il a réalisé rapidement qu'il avait besoin de faire quelque chose de ses mains et s'est dirigé vers un métier manuel, la menuiserie, plutôt que vers des études académiques longues, parce qu'il aime voir, à la fin d'une journée de travail, ce qu'il a fait et créé.

Julien va continuer sa formation dans le domaine de la menuiserie, trois années de formation pour obtenir

un brevet de contremaître, au sein de l'entreprise Zimmermann à Daillens, et encore deux années supplémentaires pour obtenir une maîtrise. On arrive donc ainsi à des études longues en entreprise, une possibilité qui contribue pour beaucoup au dynamisme économique de notre pays.

Karine Guinchard aime la montagne et n'a pas peur du vide.



Karine Guinchard est une jeune infirmière en pédiatrie, d'origine française, qui habite notre village depuis plusieurs années avec son compagnon qui est aussi le papa de sa fille, la petite Maorie. Cette famille habite dans une ancienne villa transformée en villa Minergie-P l'année dernière, une maison passive, un concept d'économie d'énergie qu'ils sont toujours prêts à partager avec toutes les personnes qui seraient intéressées par cette approche. Après de nombreux voyages lointains, elle a travaillé quelques années à l'hôpital d'Yverdon. Mais, passionnée par la nature et ce sport qu'est l'escalade, surtout en montagne, elle a changé d'activité et a participé à la création de Gecko Escalade à Sottens.

La motivation principale de Gecko Escalade est de faire profiter la région d'un lieu unique : un centre d'escalade dans un village du Jorat. Karine est gérante adjointe et partage la gestion du centre avec son collègue Alain Michaud (propriétaire et administrateur). Gecko Escalade est pour le moment le plus grand centre d'escalade romand. L'escalade en salle intéresse beaucoup les

familles et les enfants. Des cours sont donnés à plus de 110 enfants de la région chaque semaine. Malgré ce succès, Gecko Escalade doit faire de gros efforts au quotidien pour que cette petite entreprise reste durable et dynamique face à la concurrence toujours plus importante.

Plus de renseignements sous www.geckoescalade.ch

Mireille a-Marca s'exprime artistiquement par la peinture.



Mireille a-Marca et
Lola

A la suite d'un grave maladie, heureusement surmontée depuis longtemps, Mireille a choisi la peinture comme thérapie, thérapie qui s'est transformée en passion dès la fin du traitement.

Elle pratique principalement l'aquarelle mais aussi la peinture acrylique et le pastel.

Comme elle aime beaucoup la nature, ses choix la portent vers la représentation des paysages avec une préférence pour les bords de mer, paysages empreints de sérénité représentés dans des tons pastel.

Ces créations seraient à présenter lorsque l'Association des paysannes vaudoises de Fey organisera une exposition des productions de ses membres comme c'est le cas de temps en temps.



Calendrier des jours d'ouverture de la déchèterie de Fey 2014



La gestion des déchets est l'affaire de tous!

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

En principe, ouverture les premiers, troisièmes et cinquièmes samedis du mois
Heures d'ouverture : de 9h00 à 11h00
Tous les déchets

L'été, ouverture les mercredis soir des semaines sans ouverture le samedi
Heures d'ouverture : de 18h30 à 19h30
Déchets "légers"

Commune de Fey
Administration communale
Rue de l' Ancien Four 6
1044 Fey
Admin. : 021 887 81 13
Municipal : 079 611 53 16

" Férié "

Annonce des Résidents

Lors de l'arrivée dans la Commune, il y a lieu de s'annoncer personnellement au Contrôle des Habitants dans les 8 jours.

Les **logeurs** ont l'obligation d'annoncer tout changement de locataires dans un délai de 15 jours.

Ceci ne dispense pas la personne concernée de s'annoncer personnellement au Contrôle des Habitants.

Pour tout renseignement: Contrôle des Habitants de Fey, ouvert le lundi de 18 à 20 heures.

Témoignage et remerciements

C'est l'esprit de solidarité et de tolérance qui maintient la vie de nos villages

- A - appel SOS
- M - moment de surprise
- I - intervention rapide et efficace
- T- tolérance, tendresse
- I - inconditionnelles disponibilité et compréhension
- E - élan de générosité, de complicité, de connivence et beaucoup de bonnes rigolades

Jocelyne et Michel, j'aurai une dette éternelle envers vous mais elle me sera douce. **Heidi**

Nos remerciements vont également à notre famille, nos voisins, amis et connaissances qui ont pris part à notre « fin - début » d'année pour le moins cahoteux. **Daniel et Heidi Métraux**

Remerciements

La Fefefe remercie très sincèrement tous ceux et celles qui ont participé à la rédaction et à l'élaboration de notre journal communal.

Ce sont :

Sven, Stéphane, Cécile, Patrick, Marcel, Jean-Marc, Muriel, Michel, Pierre, André, David, Amandine

Merci aussi aux relecteurs et aux distributeurs bénévoles.

Vos remarques, critiques, éloges, propositions d'articles, envois de photos ou de tous documents concernant notre commune seront reçus très volontiers à l'adresse suivante greffe@fey-vd.ch par internet ou Administration communale, Rue de l'Ancien-Four no 6, 1044 Fey, par courrier.

Prochaine parution l'année prochaine ou la suivante.

La 



Répartition des tâches au sein de la Commune

Administration greffe@fey-vd.ch		021 887 81 13 Fax 021 887 62 40
Greffe municipale greffe@fey-vd.ch	Laurent Jean-Marc bureau communal	021 887 71 56 021 887 81 13
Bourse communale bourse@fey-vd.ch	Laurent Stéphane bureau communal	021 887 75 56 021 887 86 21 078 619 74 70
Contrôle des habitants et Office communal des étrangers contrhab@fey-vd.ch	Pittet Denise bureau communal	021 881 64 16 021 887 70 88 Fax 021 887 62 41 076 399 64 16
Remplaçant CH et BE bourse@fey-vd.ch	Laurent Stéphane	021 887 75 56 021 887 86 21 078 619 74 70
AIAS Echallens CSR Prilly		021 886 12 80 021 886 12 81 Fax 021 622 72 64
Relevé des compteurs d'eau	Jaunin Marc	079 290 34 75
Préposé à la déchetterie guignard@fbh.ch	François Guignard	021 887 81 08 079 611 53 16
Service funèbre	Rochat Vanessa	021 635 62 05 078 864 61 65
Déneigement des routes domlaurent@bluewin.ch	Laurent Dominique	021 887 70 70
Déneigement des trottoirs	Jaunin Marc	079 290 34 75
Préposé au pressoir	Pidoux Frédéric	021 887 82 57 079 362 96 28
Concierge de l'église mariajoseguedes@romandie.com	Guedes Marie-Josée	079 728 05 31
Concierge de l'école	Matias Susana	079 753 19 72
Réservation et conciergerie de la grande salle et sous-sol et aussi concierge de l'église mariajoseguedes@romandie.com	Guedes Marie-José clés aussi chez Laurent Jean-Marc	021 887 70 53 079 728 05 31 021 887 71 56
Réservation et conciergerie du refuge forestier	Caroline Liberati	021 887 61 02 078 623 85 66
Réservation et conciergerie de la petite salle de la maison de commune (assemblée et réunion uniquement) Pmpatyone@gmail.com	Maistrello Patricia	021 882 50 12
Conciergerie du l'abri PC	Dutoit Ernest	021 887 73 51
Végétation, abri PC et divers	Caroline Liberati	021 887 61 02 078 623 85 66

Bâtiments et bureaux communaux		021 887 81 13
greffe@fey-vd.ch		Fax 021 887 62 40
Salle de municipalité		021 887 81 13
Greffe municipal	greffe@fey-vd.ch	021 887 81 13
Bourse communale	bourse@fey-vd.ch	021 887 86 21
Bureau CH, BE	contrhab@fey-vd.ch	021 887 70 88
Collège de la Rochette	eps.bercher@dfj.vd.ch	021 887 81 19
EPS Bercher-Pailly, direction Pailly		021 557 19 50
		Fax 021 557 19 51
Station d'épuration	Keller Thierry	079 782 59 97
Châlet du pâturage	Rochat Michel	021 887 71 45
		076 416 60 00

Administration cantonale

Administration cantonale	Centrale du canton	021 316 21 11
Préfecture	Echallens	021 557 18 45
		Fax 021 557 18 54
Commission d'impôt	Echallens	021 316 96 66
Feu		118
Ambulance		144
Etat civil	Rue du Lac 2 Case postale 543 1401 Yverdon	021 557 07 07
		Fax 024 557 68 55
Gendarmerie	Av du Temple 2 1040 Echallens	021 557 98 21
		Fax 021 557 17 25
ORPC i	Place de l'Hôtel-de-Ville 1040 Echallens	021 886 06 75
		Fax 021 886 06 77

Contrôle des Habitants

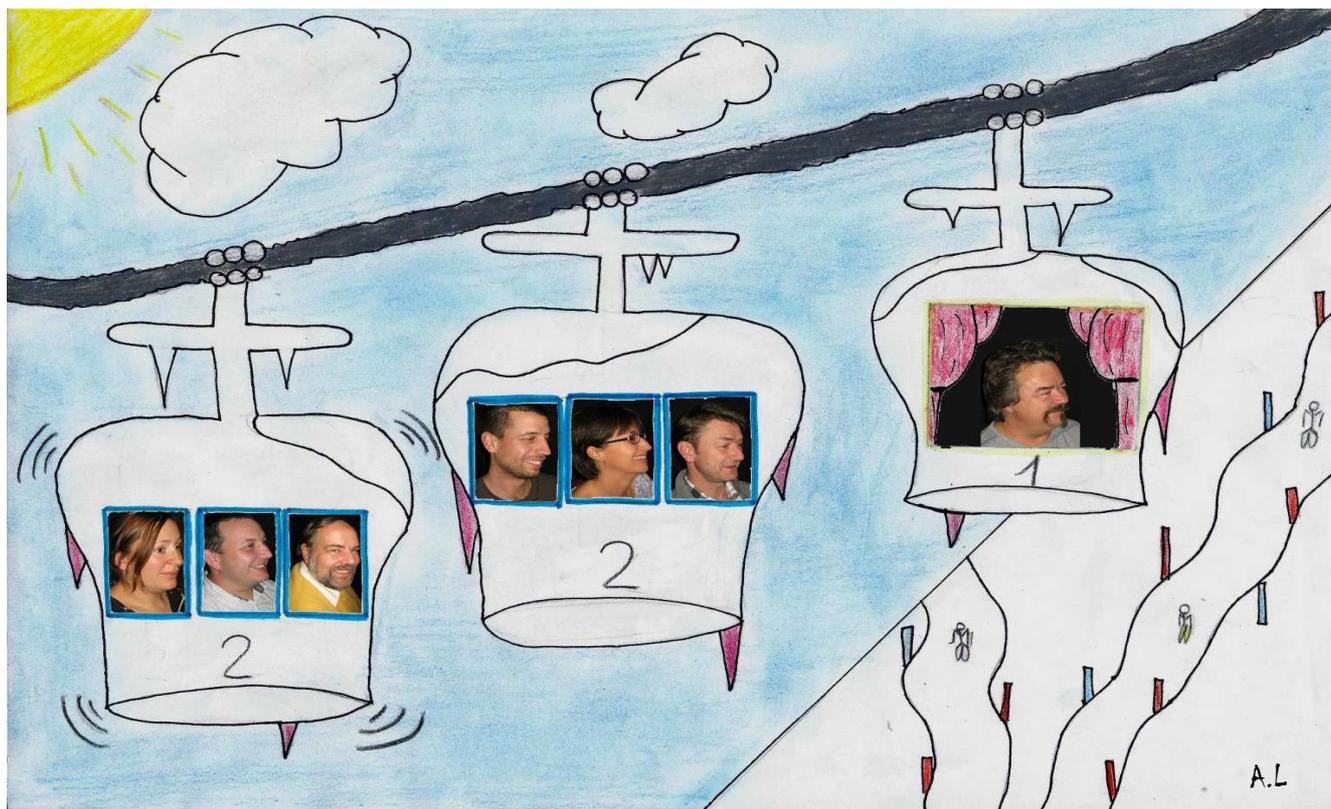
La Municipalité rappelle que :

- Conformément à l'article 14 de la loi sur le Contrôle des Habitants LCH), les **propriétaires** d'immeubles ou leurs mandataires sont tenus d'annoncer sans délai mais au plus tard dans les 15 jours, au bureau communal de contrôle des habitants **chaque entrée et chaque sortie** des locataires, y compris dans le même immeuble.
- Conformément à l'article 5, tout déménagement, y compris au sein d'un même bâtiment, tout changement d'état civil, d'adresse ou d'adresse postale y compris le numéro d'acheminement doit être signalé dans les huit jours.

Horaires d'ouverture des offices communaux:

Greffe municipal:	le lundi de 19 heures à 20 heures, le matin de 9 à 11 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 71 56
Bourse:	le lundi de 19 heures à 20 heures, ou sur rendez-vous au 021 887 86 21
Contrôle des habitants:	le lundi de 18 heures à 20 heures ou sur rendez-vous au 021 887 70 88 ou 021 881 64 16

La télécabine de la Municipalité conduit vers les hauteurs



Législature 2011 - 2016, version 2014.1

Sven Eggenberger, syndic,

Tél. mobile 079 463 59 73, syndic@fey-vd.ch

Suppléant François Guignard, municipal et vice-président de la municipalité

Administration générale, contrôle des habitants, finances, assurances, informatique, site Internet, transport, relation avec le Conseil général, énergie, approvisionnement économique.

François Guignard, municipal et vice-président de la municipalité,

Tél. privé 021 887 81 08, Tél. mobile 079 611 53 16, François Guignard guignard@fbh.ch

Suppléant Patrick Pesquet, municipal

Pâturage, domaines, chemins agricoles, fusion des communes, gestion et élimination des déchets.

Vanessa Rochat, municipale,

Tél. privé 021 635 62 05, Tél. mobile 078 864 61 65, vanessa.rochat@bluewin.ch

Suppléante Cécile Laurent, municipale

Bâtiments communaux, assurances ECA, cimetière, place de jeux, espaces verts, gestion des clés, services funèbres, refuge.

Patrick Pesquet, municipal,

Tél. mobile 079 408 87 38, patrick.pesquet@hotmail.com

Suppléant Matthias Saffore, municipal

Eaux, épuration, réseau d'eau sous pression, réseau d'eaux claires, réseau d'eaux usées, collecteurs et drainages, STEP, bornes-hydrante, pompiers, fontaines, AIAE, forêts, chemins forestiers.

Marcel Clerc, municipal,

Tél. mobile 079 632 37 00, marcel.clerc@scania.ch

Suppléant Sven Eggenberger, syndic

Services sociaux, police, protection civile, affaires militaires, écoles, service dentaire intercommunal, quartier-maître local.

Matthias Saffore, municipal,

Tél. mobile 078 889 17 13, msaffore@gmail.com

Suppléant Marcel Clerc, municipal

Routes, service hivernal, chemins urbains, nom des rues, numérotation des bâtiments, éclairage public, employés communaux, sociétés locales, culture, sports.

Cécile Laurent Haldimann, municipale,

Tél. privé 021 887 89 69, Tél. mobile 079 764 93 90, laurentcecile@bluewin.ch

Suppléante Vanessa Rochat, municipale

Police des constructions, aménagement du territoire, paroisses, région du Gros-de-Vaud, citernes à mazout, énergie.